



## CONSEIL INTERNATIONAL DES BOIS TROPICAUX

Distr.  
GÉNÉRALE

ITTC(LII)/7 Rev.1  
25 octobre 2016

FRANÇAIS

Original : ANGLAIS

CINQUANTE-DEUXIÈME SESSION  
7-12 novembre 2016  
Yokohama (Japon)

### RAPPORT D'EXÉCUTION DU PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA PÉRIODE BIENNALE 2015-2016

#### [Point 13 de l'Ordre du jour provisoire]

Le présent document est préparé en application de la Décision 2(L) du Conseil, qui priait le Directeur exécutif de rendre compte de l'état d'exécution du Programme de travail biennal (PTB) de l'OIBT pour les années 2015 et 2016. Ce document contient les activités du Programme de travail approuvées par la Décision 2(L) du Conseil. Les colonnes « Résultats escomptés du PAS » et « Indicateurs du PAS » ont été remplacées par une colonne donnant « l'état d'exécution » de toutes les activités effectuées et en cours par les soins du Conseil, des Comités et du Secrétariat durant la période biennale. Pour toutes informations sur les colonnes « Résultats escomptés du PAS » et « Indicateurs du PAS », on se reportera au PTB 2015-2016 original, adopté aux termes de la Décision du Conseil 2(L).

Conformément à la recommandation du GCNO, il est proposé de prolonger le PTB 2015-16 en y adjoignant l'année 2017 et que soit présenté au Conseil un nouveau PTB couvrant la période biennale 2018-19 pour examen et adoption lors du 53<sup>e</sup> CIBT en 2017.

Le Programme de travail biennal (PTB) 2015-2016 a été approuvé aux termes de la Décision du Conseil 2(L) qui comporte cinquante-et-une activités groupées selon les priorités stratégiques identifiées dans le Plan d'action stratégique (PAS) de l'OIBT pour les années 2013-2018, auxquelles s'ajoutent des activités ordinaires, administratives et financières. Les activités 50 et 51 ont été ajoutées au PTB à la clôture de la 50<sup>ème</sup> session sur recommandation du CRF pour celle-là et du CFA pour celle-ci, et ces activités n'ont pas été rangées dans les priorités stratégiques. Les activités s'effectuent sous la responsabilité du Conseil et des Comités. Quinze activités consistent en des "travaux de session réguliers" sans coûts induits, six activités sont financées par le budget de base et 30 activités font l'objet de recherche de contributions volontaires à leur financement.

Le total des financements recherchés pour le PTB 2015-2016 s'élève à US\$ 9 495 509. Cette somme se répartit en une affectation approuvée de US\$ 7 698 159 de contributions volontaires et de US\$ 1 797 350 du budget de base (voir tableau 1). La somme de US\$ 50 000 pour l'activité 4b a déjà été commise dans le cadre du PTB 2013-2014. L'activité 25 relative à la veille sur le marché (IMM) a été financée en intégralité par une aide de l'UE d'un montant de quatre (4) millions d'euros couvrant son fonctionnement jusqu'en 2018, et cette activité n'est donc pas prise en compte dans le calcul des contributions volontaires recherchées dans le cadre de ce PTB.

Tableau 1 : Financement du PTB 2015-2016 par source budgétaire

Source	Sommes recherchées en US\$	Sommes reçues en US\$
Financement par le budget de base approuvé	\$1 797 350	\$1 797 350
Contributions volontaires	\$7 698 159	\$3 577 481
<b>Total</b>	<b>\$9 495 509</b>	<b>\$5 374 831</b>

Le tableau 2 présente une répartition des contributions par priorité stratégique du Plan d'action stratégique OIBT 2013-2018. Il récapitule les contributions volontaires recherchées par année et les contributions reçues à ce jour. À la date de préparation du présent rapport, ont été reçues des contributions volontaires d'un montant total de US\$ 3 577 481, ce qui représente 46,4 % du total des contributions volontaires recherchées au titre du présent PTB. Plus de la moitié des financements reçus (soit 1 773 659 \$ US) a été attribué à l'activité 8, soit l'initiative OIBT-CITES (Priorité stratégique 2). Les activités ordinaires comprenaient deux activités (activité 50 : Étude sur l'usage des lignes directrices de l'OIBT ; et l'activité 51 : Étude sur la présence et la représentation régionales), pour lesquelles des contributions volontaires étaient recherchées. Ces deux activités ont reçu leur financement intégral, l'activité 50 par des contributions volontaires et l'activité 51 par le compte de Fonds de roulement (en application de la décision Conseil 2(L)). Ces deux activités ont été menées à terme et ont fait l'objet d'un rapport à la 51<sup>ème</sup> session du CIBT à Kuala Lumpur (Malaisie).

Tableau 2 : Contributions volontaires au PTB 2015-2016, recherchées et reçues par priorité stratégique

Priorité stratégique/ activités ordinaires	Contributions volontaires recherchées			Contributions volontaires reçues	
	2015	2016	Période biennale Total	US\$	%
Priorité stratégique 1	\$ 995 000	\$ 480 000	\$ 1 475 000	\$ 199 032	13,4 %
Priorité stratégique 2	\$ 936 830	\$ 886 829	\$ 1 823 659	\$ 1 773 659	97,2 %
Priorité stratégique 3	\$ 520 000	\$ 420 000	\$ 940 000	\$ 150 000	15,9 %
Priorité stratégique 4	\$ 370 000	\$ 140 000	\$ 510 000	\$ 127 555	25,0 %
Priorité stratégique 5	\$ 440 000	\$ 340 000	\$ 780 000	\$ 185 000	23,7 %
Priorité stratégique 6	\$ 1 255 000	\$ 839 500	\$ 2 094 500	\$ 1 067 235	50,9 %
Activités ordinaires	\$ 75 000	Aucun	\$ 75 000	*\$ 75 000	100,0 %
<b>Total</b>	<b>\$ 4 591 830</b>	<b>\$ 3 106 329</b>	<b>\$ 7 698 159</b>	<b>\$ 3 577 481</b>	<b>46,4 %</b>

\*Dont US\$ 25 000 attribués du Compte de fonds de roulement à l'activité 51

Le tableau 3 présente le nombre des activités par Priorité stratégique dans les catégories des Activités ordinaires, administratives et financières ; il s'y trouve indiqué le nombre et l'état de financement des activités pour lesquelles sont recherchées des contributions volontaires.

Sur les trente activités pour lesquelles sont recherchées des contributions volontaires, quatre (13,3 %) ont reçu leur financement en intégralité ; quinze (50 %) ont reçu une part de leur financement et onze (36,7 %) demeurent dépourvues de financement.

Tableau 3 : État du financement des activités inscrites au PTB pour lesquelles sont recherchés des financements, par priorité stratégique

Priorité stratégique	Activités		État du financement		
	Total	En recherche de contribution volontaire	Finan- cement intégral	Finan- cement partiel	Sans finan- cement
1. Favoriser la bonne gouvernance forestière et les cadres de politiques publiques permettant le renforcement de la gestion durable des forêts et du commerce connexe et une augmentation des financements de la GDF et des investissements y afférents	6	6	0	3	3
2. Augmenter la contribution des forêts tropicales aux économies nationales et locales grâce au commerce international	2	2	1	0	1
3. Renforcer la conservation et de l'exploitation durable de la biodiversité dans les forêts tropicales productrices de bois d'œuvre	3	3	-	1	2
4. Freiner le déboisement et la dégradation des forêts dans le monde tropical et valoriser l'apport des services éco-systémiques	3	3	-	2	1
5. Améliorer la qualité et la disponibilité des informations sur les forêts tropicales, les marchés et le commerce des produits forestiers TMT	11 <sup>1,2</sup>	6	1	3	2
6. Renforcer et développer les ressources humaines affectables à la mise en œuvre de la gdf et intensifier le commerce des biens et services forestiers obtenus de forêts en gestion pérenne	8	8	-	6	2
7. Activités ordinaires, administratives et financières	18 <sup>3</sup>	2	2 <sup>4</sup>	-	-
<b>Totaux</b>	<b>51</b>	<b>30</b> (100%)	<b>4</b> (13,3%)	<b>15</b> (50,0%)	<b>11</b> (36,7%)

<sup>1</sup> L'activité 19 comporte des volets financés par le budget de base et d'autres par des contributions volontaires

<sup>2</sup> Six activités sont financées par le budget de base

<sup>3</sup> Quinze activités sont des activités ordinaires des sessions qui ne sont porteuses d'aucunes implications budgétaires ; une activité étant financée par le budget de base (Activité 34, Panel d'experts)

<sup>4</sup> L'activité 51 (US\$ 25 000) est financée par le Compte du Fonds de roulement

La catégorisation des activités par organe compétent est présentée au tableau 4. Vingt-six activités relèvent de la compétence du Conseil, une de la compétence conjointe du Conseil et des Comités, une de la compétence conjointe des Comités et quatre de celle du Comité financier et administratif (CFA). Les dix-neuf autres activités relèvent de la compétence des comités techniques, soit huit de celle du Comité du reboisement et de la gestion forestière (CRF), cinq de celle du Comité de l'industrie forestière (CFI) et six de celle du Comité de l'économie, des statistiques et des marchés (CEM).

Sur les treize activités qui relèvent de la compétence du Conseil pour lesquelles des contributions volontaires sont recherchées, onze ont reçu leur financement intégral ou un financement partiel et deux restent dépourvues de financement.

Sur les dix-sept activités qui relèvent de la compétence des Comités techniques de l'OIBT pour lesquelles des contributions volontaires sont recherchées, huit ont reçu leur financement intégral ou un financement partiel et neuf restent dépourvues de financement. Alors que les quatre activités qui relèvent de la compétence du CEM ont reçu leur financement intégral ou un financement partiel, neuf des cinq activités relevant du CFI n'ont encore reçu aucun financement. Parmi les activités qui relèvent de la compétence du CRF, quatre ont reçu leur financement intégral ou un financement partiel, cependant que quatre autres demeurent à ce jour dépourvues de financement.

Tableau 4 : État du financement des activités inscrites au PTB par organe compétent

Organe compétent	Activités		État du financement		
	Total	En recherche de contr. volontaire	Intégral	Partiel	Aucun
1. Conseil	26	13	2	9	2
2. Conseil/ Comités	1	-	-	-	-
3. Comités conjoints	1	-	-	-	-
4. CFA	4	-	-	-	-
5. CEM	6	4	1	3	-
6. CFI	5	5	-	-	5
7. CRF	8	8	1	3	4
	51	30	4	15	11

#### **Stade d'accomplissement, avancement, réalisations :**

On trouvera ci-dessous une brève synthèse des travaux effectués et des réalisations obtenues dans le cadre des activités qui ont reçu leur financement intégral ou un financement partiel. Pour plus de détail, on se reportera au descriptif de chaque activité dans le Rapport d'activité du PTB.

#### **Priorité stratégique 1 : Favoriser la bonne gouvernance forestière et les cadres de politiques publiques permettant le renforcement de la gestion durable des forêts et du commerce connexe et une augmentation des financements de la GDF et des investissements y afférents**

Des contributions volontaires sont recherchées pour les six activités de cette priorité. Trois activités ont reçu un financement partiel : Activité 2, Activité 4a ; Activité 6b.

- Au titre de l'Activité 2, la version préliminaire du rapport du consultant a été présentée au 51<sup>ème</sup> CIBT à Kuala Lumpur (Malaisie). Il n'a été reçu aucun financement supplémentaire qui permettrait d'effectuer les travaux donnant suite à ce rapport.
- Au titre de l'activité 4a, le premier atelier régional sur les Lignes directrices d'application volontaire de l'OIBT pour la gestion durable des forêts tropicales naturelles s'est tenu à Kuala Lumpur (Malaisie), du 17 au 20 août 2015. Son rapport a été présenté à la 49<sup>e</sup> session du CRF à Kuala Lumpur (Malaisie).
- Au titre de l'activité 6b, l'OIBT a assuré un financement partiel permettant de procéder au tirage de la version espagnole du FRA 2015 et, en utilisant des fonds de son PTB 2013-2014, l'OIBT a aidé au

réexamen des modules de la boîte à outils GDF de la FAO. L'OIBT a participé au dépouillement des données du questionnaire collaboratif sur les ressources forestières, effectué lors d'une réunion tenue en juin 2015.

### **Priorité stratégique 2 : Augmenter la contribution des forêts tropicales aux économies nationales et locales grâce au commerce international**

Des contributions volontaires sont recherchées pour les deux activités inscrites à cette priorité stratégique. L'activité 8 a reçu son financement intégral et l'activité 7 demeure dépourvue de financement.

- Au titre de l'activité 8, le rapport d'étape du programme OIBT-CITES sera présenté au titre du point 10 de l'ordre du jour provisoire [Document ITTC(LII)/4]

### **Priorité stratégique 3 : Renforcer la conservation et l'exploitation durable de la biodiversité dans les pays producteurs de bois tropicaux**

Des contributions volontaires sont recherchées pour les trois activités inscrites à cette priorité. Une activité a reçu un financement partiel.

- Au titre de l'activité 10, le rapport sur l'examen des mesures que l'OIBT a prises avec d'autres concernant la conservation, la restauration et la gestion durable des forêts et écosystèmes de la mangrove a été présenté à la 49<sup>ème</sup> session du CRF à Kuala Lumpur (Malaisie). Cette activité a subi le contrecoup de la dépréciation des fonds de l'OIBT et tous travaux complémentaires réclameront un financement supplémentaire.

### **Priorité stratégique 4 : Freiner le déboisement et la dégradation des forêts dans le monde tropical et valoriser l'apport des services écosystémiques**

Des contributions volontaires sont recherchées pour les trois activités inscrites à cette priorité. Deux activités ont été partiellement financées.

- Au titre de l'activité 12b, le rapport d'étude sur l'absorption du carbone et les émissions connexes à la production et à l'exploitation des produits ligneux tropicaux a été présenté au 49<sup>ème</sup> CRF à Kuala Lumpur (Malaisie)
- Au titre de l'activité 14b, l'OIBT a prêté son concours à la participation de 14 personnes à la Conférence internationale sur les feux de forêt de 2015. Une manifestation collatérale est prévue à cette conférence et une édition spéciale d'*Actualités des forêts tropicales* sur les feux de forêt (AFT 24/2) a paru.

### **Priorité stratégique 5 : Améliorer la qualité et la disponibilité des informations sur les forêts tropicales, les marchés et le commerce des produits forestiers**

Au titre de cette priorité, onze activités ont été approuvées. Cinq d'entre elles sont financées par le budget de base, cinq autres sont en attente de contributions volontaires et une activité (activité 19) comporte des activités subsidiaires financées par le budget de base et par des contributions volontaires (partiellement acquises). L'activité 25 portant sur la veille indépendante des marchés est financée en intégralité par l'UE qui a octroyé une aide à cet effet d'un montant de 4 000 000 d'euros pour la période 2014-2018. Sur les quatre activités pour lesquelles on recherche des contributions volontaires, deux ont reçu un financement partiel et deux demeurent dépourvues de financement.

Les activités financées par le budget de base sont les suivantes :

- Activité 15 Publication d'*Actualités des forêts tropicales* (AFT/TFU)  
Sortie de l'application AFT/TFU gratuite mettant à disposition l'AFT sur les téléphones intelligents et les tablettes tactiles.

- Activité 16 Préparation et tenue de la Discussion annuelle sur le marché en collaboration avec le Groupe consultatif sur le commerce (TAG).
- Activité 17 Publication du rapport OIBT sur le marché des bois tropicaux dans le cadre du Service d'information sur le marché (MIS).
- Activité 18 Renforcement des travaux statistiques et bases de données statistiques de l'OIBT.
- Activité 19 Renforcement du travail de relations publiques, de sensibilisation et de vulgarisation.
- Activité 22 Effectuer l'examen biennal et l'évaluation de la situation mondiale du bois. Les éléments préliminaires de l'examen biennal seront présentés par le consultant au 52<sup>e</sup> CIBT.

Toutes les activités susdites ont été accomplies dans leur intégralité. Au titre de l'activité 19, plusieurs rapports techniques ont paru, pour certains en publication conjointe, et diffusés, notamment :

- PS 20 Lignes directrices d'application volontaire pour la GDF ;
- PS 21 Critères et indicateurs de la gestion durable des forêts tropicales ;
- TS 43 Guide technique de la quantification des avantages carbone dans les projets OIBT (avec un concours de l'activité 21)
- TS 44 Incidence de l'encadrement des marchés publics du bois ;
- TS 45 Le Commerce européen des bois tropicaux en évolution ;
- Rapports annuels de l'OIBT 2014 et 2015 ;
- Huit numéros du bulletin électronique de l'OIBT *Tropical Timber News* ont été publiés ;
- Programme OIBT-CITES et son bulletin ;
- Veille indépendante du marché FLEGT.

L'activité 20 a été suspendue à cause de la dépréciation des fonds OIBT.

Au titre de l'activité 21, la synthèse de l'ensemble des réalisations des Programmes thématiques de l'OIBT sur la REDDES et le TFLET a été présentée par le consultant au 51<sup>e</sup> CIBT à Kuala Lumpur (Malaisie). L'activité a également fourni un concours à la publication de TS 43. Il a été mis un terme aux travaux d'élaboration d'un nouveau site Internet prévoyant l'intégration d'un autre système basé sur la toile. L'activité a été suspendue en raison de la dépréciation des fonds OIBT.

L'activité 23 a été exécutée par la Fédération européenne du commerce du bois (ETTF). Le site internet est en fonctionnement et attire de nombreux visiteurs.

Au titre de l'activité 25 le rapport sur l'état des importations de bois tropicaux opérées par l'UE est achevé et il a été publié dans la série technique de l'OIBT (TS 45 « Le commerce européen des bois tropicaux en évolution »). Le financement octroyé par la Commission européenne à cette activité a subi le contrecoup de la dépréciation des fonds de l'OIBT et les travaux sur la veille du marché sont suspendus jusqu'à ce qu'un accord sur la manière de procéder ait été trouvé avec la Commission européenne et l'Union européenne.

#### **Priorité stratégique 6 : Renforcer et développer les ressources humaines affectables à la mise en œuvre de la GDF et intensifier le commerce des biens et services forestiers obtenus de forêts en gestion pérenne**

Des contributions volontaires sont recherchées pour les huit activités inscrites à cette priorité. Six activités ont reçu un financement partiel, tandis que deux demeurent dépourvues de financement.

Au titre de l'activité 26 un soutien sera apporté à la participation du TAG et du GCSC aux sessions du Conseil en 2015 et en 2016.

Au titre de l'activité 27, le Secrétariat a participé à la réunion du Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF), à la réunion du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>ème</sup> Groupe spécial d'experts et au FNUF11.

Au titre de l'activité 28, le rapport d'étape de l'exécution du Programme de bourses OIBT [Document ITTC(LII)/12] sera présenté au Conseil au titre du point 18 de l'ordre du jour provisoire. L'attribution de nouvelles bourses a été suspendue en raison de la dépréciation des fonds de l'OIBT.

Au titre de l'activité 29, l'OIBT et la FAO ont organisé ensemble un atelier régional sur les statistiques des produits forestiers pour la région Caraïbes qui s'est déroulé du 12 au 14 avril 2016 à Saint-Augustine (Trinité-et-Tobago). Aucun autre atelier n'est prévu en raison de la dépréciation des fonds OIBT.

Au titre de l'activité 32, le Secrétariat a engagé des échanges de vue avec le gouvernement du Mexique et plusieurs autres pays latino-américains sur la possibilité d'organiser un séminaire international de cinq journées pour débattre des services et programmes de vulgarisation forestière, possiblement fin 2016. Cette activité a subi le contre-coup de la dépréciation des fonds OIBT.

L'activité 33 est exécutée par l'ONG TRAFFIC. Suite à la constitution du Comité directeur, une série de réunions d'information et un atelier national se sont tenus en mai 2016, la version préliminaire du guide pratique est presque achevée et est examinée par des organismes gouvernementaux sélectionnés en Malaisie. Cette activité subit le contre-coup de la dépréciation des fonds OIBT.

### **Activités ordinaires, administratives et financières**

Dix-huit activités ont été approuvées au titre de cette catégorie. Quinze activités sont classées comme « Travaux ordinaires des sessions. » et ne comportent aucune incidence financière. L'activité 34 (Panel d'experts) est financée par le budget de base. Le financement de l'activité 50 est acquis dans son intégralité par des contributions volontaires et l'activité 51 a été financée par le Compte du fonds de roulement.

Au titre de l'activité 34, le cinquante-et-unième Panel d'experts s'est réuni à Yokohama (Japon) du 1er au 5 février 2016. Le 52e Panel d'experts a été annulé en raison de la dépréciation des fonds de l'OIBT et de l'insuffisance des versements des quotes-parts au budget administratif en juin 2016. Le rapport du 51ème Panel d'experts sera présenté aux Comités conjoints au titre du point 1 de l'ordre du jour [Document ITTC/EP-51].

Dans le cadre de l'activité 50 a été effectuée une enquête en ligne sur l'utilisation des lignes directrices de l'OIBT relatives à la gestion durable des forêts. Ce rapport a été présenté à la 49ème session du CRF à Kuala Lumpur (Malaisie).

Au titre de l'activité 51, le rapport d'étude sur la présence et la représentation régionales de l'OIBT a été présenté au 51ème CIBT de Kuala Lumpur (Malaisie).

### **Remarques de conclusion et difficultés rencontrées**

À l'heure actuelle, sur les 30 activités pour lesquelles sont recherchées des contributions volontaires au titre du PTB, quatre ont reçu leur financement intégral, quinze un financement partiel et onze demeurent dépourvues de financement. Les huit activités principales et subsidiaires suivantes sont achevées :

- Activité 2 Élaboration de lignes directrices de l'OIBT visant à intégrer l'égalité des sexes dans les activités, programmes et projets de l'Organisation mis en œuvre chez ses pays membres
- Activité 4a Publication des lignes directrices OIBT d'application volontaire comme document d'orientation dans les trois langues (anglais, français, espagnol) et diffusion de ces lignes directrices aux acteurs principaux dans les pays membres de l'OIBT et la communauté internationale
- Activité 12b Étude sur les absorptions et émissions de carbone liées à la production et à l'exploitation de produits ligneux récoltés d'origine tropicale.
- Activité 14b Appui aux réseaux sur les feux et de forêt et à la participation à la 6<sup>ème</sup> conférence internationale sur les feux de forêt

- Activité 22a Publication de la revue et évaluation biannuelle de la situation mondiale du bois pour 2013-2014 dans le premier semestre de 2015
- Activité 23 Création de profils interactifs « un arrêt » basés sur la Toile de la filière forêt-bois dans les pays membres producteurs en appui à la transparence et à la diversification du marché des bois tropicaux
- Activité 50 Effectuer une étude destinée à évaluer l'utilisation faite des différentes lignes directrices de l'OIBT relatives à la gestion durable des plantations, aux forêts de recrû (dites « secondaires »), à la biodiversité et aux forêts naturelles dans le monde tropical.
- Activité 51 Étude sur la présence et la représentation régionales de l'OIBT.

Alors que le programme de bourses (activité 28) a pu honorer ses obligations relatives aux bourses déjà attribuées, aucune bourse nouvelle n'a été attribuée en 2016.

La dépréciation des fonds de l'OIBT a eu des répercussions sur toutes les activités du PTB en cours financées par des contributions volontaires, à l'exception de l'activité 8 OIBT-CITES. Le total des crédits touchés par cette dépréciation s'élève à 1 350 000 de dollars US environ et concerne dix-neuf activités.

## RAPPORT D'AVANCEMENT

### PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA PERIODE BIENNALE 2015-2016

#### PRIORITÉ STRATÉGIQUE 1 : PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE FORESTIÈRE ET LE FINANCEMENT DE LA GESTION DURABLE DES FORÊTS

Activité	Modalités d'exécution et coûts induits	Objectifs de l'activité	Organe compétent	Stade d'accomplissement
1. Mener, en collaboration avec les organisations partenaires compétentes, des études destinées à examiner la réalisation de la gestion durable des forêts tropicales de production de bois. [AIBT de 2006, Article 28(4a)]	Prendre les dispositions nécessaires aux travaux de préparation du troisième rapport de l'OIBT sur la Situation de la gestion des forêts tropicales (GDF Tropiques 2016). L'analyse portera sur les avancées de la GDF au regard des données de référence figurant dans les éditions 2005 et 2011 de GDF Tropiques.  Coût estimatif : US\$600 000 Sources de financement pressenties : Contributions volontaires Année 2015 : US\$400 000 Année 2016 : US\$200 000	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le rapport GDF Tropiques 2016 publié d'ici à la fin de 2016</li> <li>Un numéro spécial de l'AFT récapitulant les conclusions du rapport GDF Tropiques 2016 publié</li> </ul>	Conseil	Financement reçu US\$ ZÉRO Financement à venir Année 2015 US\$ 400 000 Année 2016 US\$ 200 000  Cette activité est en attente de financement.
2. Élaboration de Directives de l'OIBT visant à intégrer l'égalité des sexes dans les Activités, Programmes et Projets de l'Organisation mis en œuvre chez ses pays membres.	Un consultant sera recruté et chargé de rédiger les Directives de l'OIBT relatives à l'égalité des genres. À cette fin, il ou elle devra : <ul style="list-style-type: none"> <li>Examiner les lignes directrices relatives à la sexospécificité en vigueur dans d'autres organisations ;</li> <li>Analyser divers instruments et outils de l'OIBT, en particulier ceux qui sont les plus couramment utilisés dans les pays membres de l'OIBT et identifier ceux dont la mise en œuvre nécessiterait l'intégration de mécanismes relatifs à la sexospécificité ;</li> <li>Préparer un projet de Lignes directrices OIBT relatives à l'égalité des sexes, dont un module de formation ;</li> <li>Proposer au moins cinq indicateurs sexospécifiques pour les futurs Plans d'action</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Adoption des lignes directrices de l'OIBT sur la sexospécificité.</li> </ul>	Conseil	Financement reçu : US\$ 10 000 Financement à venir : Année 2015 US\$ 25 000 Année 2016 US\$ ZÉRO  Le rapport du consultant a été présenté à la 51e session du CIBT à Kuala Lumpur (Malaisie). Aucun financement supplémentaire n'a été reçu pour permettre des travaux complémentaires sur ce rapport.

	<p>stratégiques et les travaux futurs.</p> <p>Coût estimatif : US\$35 000 Sources de financement pressenties : Contributions volontaires Année 2015 : US\$35 000</p>			
<p>3. Démonstration et adoption de systèmes de crédit pour les petites et moyennes entreprises (PME) du secteur forestier. [AIBT 2006, Article 1(g)]</p>	<p>Dans le cadre d'un projet antérieur de l'OIBT, un mécanisme de crédit à fort potentiel de généralisation et d'élargissement avait été mis au point à l'intention des PME. Cette activité aidera trois pays producteurs de l'OIBT sélectionnés à reproduire le mécanisme de crédit destiné aux PME. Ces travaux ont démarré dans le cadre d'une activité similaire au titre du PTB 2013-2014 qui a été partiellement financée ; cette activité poursuivra et élargira les travaux prévus en 2013-2014.</p> <p>Coût estimatif : US\$250 000 Sources de financement pressenties : Contributions volontaires Année 2015 : US\$125 000 Année 2016 : US\$125 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Systèmes de crédit pour PME forestières repris dans trois pays membres</li> </ul>	CFI	<p>Financement reçu : US\$ ZÉRO Financement à venir : Année 2015 US\$ 125 000 Année 2016 US\$ 125 000</p> <p>Les travaux de cette activité, qui a débuté en Indonésie avec un financement partiel dans le cadre du PTB 2013-2014, se sont parachevés dans ce pays en 2016. L'agence d'exécution (NRDC), bénéficiant de la collaboration avec une banque locale, a évalué cinq petites et moyennes entreprises forestières dans la province de Java occidentale. Trois d'entre elles se sont vu accorder des prêts au milieu de l'année 2015 pour une somme de 15 000 dollars US avec pour chacune d'elles une période de remboursement de deux ans. L'exécution de cette activité en Indonésie s'est déroulée dans de bonnes conditions, les trois entreprises forestières ayant pu honorer leurs échéances de remboursement du prêt. La NRDC continue de fournir un appui technique et managérial à la suite de l'achèvement de cette activité qui doit déboucher sur l'obtention par ces entreprises du SLVK indonésien (Système d'assurance de légalité du bois).</p> <p>Pour que des activités supplémentaires puissent être effectuées dans le cadre de cette activité du PBT, des financements supplémentaires seront nécessaires.</p>
<p>4. Promouvoir la publication, la diffusion et</p>	<p>En vertu de la Décision 4(XLIX) relative aux <i>Lignes directrices volontaires OIBT pour la gestion durable des forêts tropicales naturelles</i>, sont prévues les</p>		Conseil	

<p>l'application des lignes directrices volontaires de l'oibt pour la gestion durable des forêts tropicales naturelles. [AIBT de 2006, Article premier (c), (f), (l), (o), (p)] [Décision CIBT 4(XLIX)]</p>	<p>activités suivantes :</p> <p>(a) Publier les <i>Lignes directrices volontaires</i> en tant qu'outil d'élaboration de politiques dans les trois langues (anglais, français et espagnol) de l'OIBT et les diffuser auprès des principales parties prenantes dans les pays membres de l'OIBT et dans la communauté internationale.</p> <p>Coût estimatif : US\$100 000 Source de financement pressentie : Contributions volontaires Année 2015 : US\$100 000</p> <p>(b) Organiser trois ateliers régionaux de formation pour le renforcement des capacités (un dans chacune des régions tropicales) en vue de faciliter l'application effective et élargie des Lignes directrices volontaires, dans le but de redynamiser et de renouveler les fondements de la gestion durable des forêts, notamment chez les forestiers professionnels des pays producteurs membres.</p> <p>Coût estimatif : US\$240 000 Sources de financement pressenties : Contributions volontaires (US\$50 000 déjà promis au titre de l'Activité 34 du PTB 2013-2014) Année 2015 : US\$110 000 Année 2016 : US\$ 80 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les <i>Lignes directrices OIBT pour la GDF d'application volontaire</i> publiées dans les trois langues de travail de l'OIBT en 2015</li> <li>• Trois ateliers régionaux de formation pour le renforcement des capacités organisés dans les trois régions tropicales en 2015 et 2016</li> </ul>		<p>Financement reçu US\$ 100 000 Financement à venir Année 2015 US\$ ZÉRO Année 2016 US\$ ZÉRO</p> <p>Les <i>Lignes directrices OIBT d'application volontaire de la gestion durable des forêts tropicales naturelles</i> ont été publiées en anglais, en français et en espagnol en tant que n°20 de la série Développement de politiques <a href="http://www.itto.int/policypapers_guidelines/">http://www.itto.int/policypapers_guidelines/</a></p> <p>Une clé USB a été produite à 1000 exemplaires qui contient toutes les lignes directrices de l'OIBT relatives à la gestion durable des forêts. Une nouvelle affiche intitulée "Guider la GDF sous les tropiques" a aussi été produite.</p> <p>Financement reçu : US\$ 39 032 Financement à venir : Année 2015 US\$ 110 000 Année 2016 US\$ 40 968</p> <p>Le 1er atelier régional sur les Lignes directrices OIBT d'application volontaire de la gestion durable des forêts tropicales naturelles s'est déroulé à Kuala Lumpur (Malaisie) du 17 au 20 août 2015. L'atelier était organisé en coopération avec le ministère malaisien des Ressources naturelles et de l'environnement, le Département des forêts de Malaisie péninsulaire et le <i>Forest Research Institute</i> de Malaisie. Y ont pris part un total de 24 participants provenant des organismes forestiers de huit pays membres en région Asie et Pacifique. Le rapport a été présenté au CRF en sa 49<sup>e</sup> session.</p> <p>Cette activité a reçu un financement partiel du Japon en 2016 mais ces fonds ont été gelés jusqu'à ce que soit prise une décision relative à</p>
---	---	--	--	--

				la dépréciation des fonds OIBT. Tous ateliers ultérieurs nécessiteront un financement supplémentaire.
5. Faciliter l'amélioration des politiques et pratiques des concessions forestières concernant les forêts tropicales de production de bois. [AIBT de 2006, Articles 1 (i), (m), (n)]	<p>Cette activité facilitera l'amélioration des politiques et pratiques des concessions forestières concernant les forêts tropicales de production de bois, en collaboration avec la FAO, le Service forestier brésilien (BFS) et l'Association technique internationale des bois tropicaux (ATIBT) ainsi que d'autres organisations et institutions compétentes par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'organisation d'un Atelier international sur les concessions forestières à Porto Velho – Rondônia (Brésil) en août 2015 (à confirmer) ;</li> <li>• L'élaboration et la diffusion d'un document d'orientation et d'un guide pratique destinés à valoriser la mise au point, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques et pratiques des concessions forestières à l'intention des décideurs, aménagistes et professionnels de terrain dans le secteur forestier ; et</li> <li>• La promotion de la collaboration entre les pays membres de l'OIBT, les co-organisateur de l'Atelier international et les organisations et institutions compétentes.</li> </ul> <p>Coût estimatif : US\$150 000 Sources de financement pressenties : Contributions volontaires Année 2015 : US\$150 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Atelier international sur les concessions forestières organisé en 2015</li> <li>• Un document d'orientation et un guide pratique élaborés en 2015</li> <li>• La collaboration favorisée entre les pays membres de l'OIBT, les co-organisateur de l'atelier international et les organisations et institutions compétentes</li> </ul>	CRF	<p>Financement reçu : US\$ ZERO Financement à venir : Année 2015 US\$ 150 000 Année 2016 US\$ ZERO</p> <p>Cette activité reste dépourvue de financement. Cependant, l'OIBT a été incluse par la FAO comme co-organisatrice de l'atelier international qui a été reprogrammé et le Secrétariat y a participé en septembre 2016. Des travaux supplémentaires dans le cadre de cette activité nécessiteront la mise à disposition d'un nouveau financement.</p>
6. Poursuivre le suivi des progrès dans l'application des critères et indicateurs de la gestion durable des forêts. [Décisions CIBT	Travaux de session ordinaire, comportant la surveillance de l'application de la Décision 4(XXXIV) dans le cadre de laquelle ont déjà été organisés 28 ateliers nationaux devant permettre l'entrée en application des C&I. Les deux volets ci-dessous faisaient également partie d'une activité similaire du PTB 2013-2014 qui avait été en partie financée ; cette activité poursuivra et élargira les travaux prévus		Conseil	

<p>3(XXVI), 5(XXX), 9(XXX) et 4(XXXIV)]</p>	<p>en 2013-2014.</p> <p>(a) Prendre les dispositions nécessaires à la tenue de deux à trois ateliers nationaux supplémentaires sur les C&amp;I (axés sur les nouveaux pays membres), en intégrant dans leurs programmes les thèmes connexes que sont l'audit, la certification, les exigences de rapports internationaux, etc.</p> <p>Coût estimatif : US\$100 000 Sources de financement pressenties : Contributions volontaires Année 2015 : US\$50 000 Année 2016 : US\$50 000</p> <p>(b) Participer aux réunions/discussions/initiatives internationales liées aux C&amp;I, dont le Groupe de travail du PCF sur la rationalisation des rapports forestiers, les initiatives visant à tirer parti des synergies entre l'OIBT et la FAO concernant la préparation de rapports sur les forêts (GDF Tropiques et FRA, y compris le Questionnaire collaboratif sur les ressources forestières) ainsi que les réunions pertinentes sur les autres processus relatifs aux C&amp;I.</p> <p>Coût estimatif : US\$50 000 Sources de financement pressenties : Contributions volontaires Année 2015 : US\$25 000 Année 2016 : US\$25 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Deux à trois ateliers nationaux de formation aux C&amp;I organisés</li>   <li>• Présence aux réunions pertinentes ; collaboration avec la FAO sur le rapport FRA renforcée</li> </ul>	<p>Financement reçu : US\$ ZERO Financement à venir : Année 2015 US\$ 50 000 Année 2016 US\$ 50 000</p> <p>Cette activité subsidiaire est en attente de financement.</p> <p>Financement reçu : US\$ 50 000 Financement à venir : Année 2015 US\$ ZÉRO Année 2016 US\$ ZÉRO</p> <p>L'OIBT a fourni un financement devant couvrir une partie des coûts du tirage de la version espagnole de la FRA 2015, reposant sur les apports du Questionnaire collaboratif sur les ressources forestières ; la contribution de l'OIBT a été reconnue dans la FRA.</p> <p>L'OIBT a également prêté son concours à la révision de la « boîte à outils » des modules FAO de gestion durable des forêts en mobilisant le reliquat financier d'une activité connexe du PTB 2013-2014.</p> <p>L'OIBT a participé à la réunion de dépouillement des données issues du Questionnaire collaboratif sur les ressources forestières en juin 2015 et à une manifestation collatérale au Congrès forestier mondial en septembre 2015.</p> <p>L'OIBT a aussi participé à l'atelier international d'experts sur le renforcement de la collaboration</p>
---	--	--	--

				en matière de critères et indicateurs destiné à promouvoir et à faire la démonstration de la gestion durable des forêts en mai 2016.
	<b>Total partiel 2015 :</b>	<b>US\$ 995 000</b>		
	<b>Total partiel 2016 :</b>	<b>US\$ 480 000</b>		
	<b>Total partiel biennal :</b>	<b>US\$1 475 000</b>		

**PRIORITÉ STRATÉGIQUE 2**

**AUGMENTER LA CONTRIBUTION DES FORÊTS TROPICALES AUX ÉCONOMIES NATIONALES ET LOCALES GRÂCE AU COMMERCE INTERNATIONAL**

Activité	Modalités d'exécution et coûts induits	Objectifs de l'activité	Organe compétent	Stade d'accomplissement
<p>7. Conférence mondiale sur le teck 2015 : renforcer le marché mondial du teck dans l'optique du développement durable. [AIBT de 2006, Articles 1(a), (b), (d), (e), (f), (g), (h), (i), (k), (p)]</p>	<p>En coopération étroite avec les organisations internationales, régionales et nationales compétentes (TEAKNET, FAO, ASOTECA et IUFRO), la 3<sup>ème</sup> Conférence mondiale sur le teck 2015 sera organisée en mai 2015 en Équateur. La Conférence est axée sur les réalisations antérieures, l'état actuel des connaissances et les défis futurs liés au développement durable du marché mondial du teck. Les présentations et discussions qui auront lieu durant cette conférence aborderont des questions d'ordre social, économique, technique et environnemental ayant des incidences sur la production, la commercialisation et le commerce du bois de teck.</p> <p>Coût estimatif : US\$50 000 Sources de financement pressenties : Contributions volontaires Année 2015 : US\$50 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunir des décideurs, chercheurs et universitaires, professionnels de terrain, représentants de la société civile, du secteur privé, et des organisations régionales et internationales travaillant sur le développement durable du bois de teck pour discuter des réalisations antérieures, de l'état actuel des connaissances et des futurs défis liés au développement durable du marché mondial du teck.</li> </ul>	<p>CFI</p>	<p>Financement reçu US\$ ZÉRO Financement à venir Année 2015 US\$ 50 000</p> <p>Concours apporté à la Conférence avec une commandite « Argent » (soit US\$ 3 000) par mobilisation des fonds budgétaires non dépensés (US\$ 6 074,75) de l'activité connexe (PP-A/43-230) du PTB 2008-2009. Et montant d'une cotisation à vie de l'OIBT versé à TEAKNET, toujours en mobilisant ce reliquat budgétaire, à présent épuisé. Malgré le défaut de nouveaux financements au titre du BWP 2015-16, cette activité peut donc être considérée comme achevée.</p>
<p>8. Renforcement de la coopération entre l'OIBT et la CITES. [AIBT 2006, Article 15] [Décisions CIBT 3(XVI), 7(XXXIV), 2(XXXVII), 5(XLVI)]</p>	<p>Continuer de dispenser aux membres une assistance à la mise en œuvre des dispositions découlant de l'inscription d'essences à bois d'œuvre à la CITES. En application de la Décision 5(XLVI) relative au « Programme multi-bailleurs de fonds destiné à faciliter une coopération accrue entre l'OIBT et la CITES », une aide supplémentaire de la Commission européenne d'un montant de US\$ 6 200 000 (EUR 5 000 000) a été approuvée au début de 2012. Cette aide qui doit être prolongée sur une durée de</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Trois pays avec des schémas d'inventaire améliorés</li> <li>• Trois systèmes de traçabilité et suivi mis en place</li> <li>• Tenue d'ateliers régionaux de formation et</li> </ul>	<p>Conseil</p>	<p>Financement reçu : US\$ 1 773 659</p> <p>Financement à venir Année 2015 : US\$ ZÉRO Financement à venir Année 2016 : US\$ ZÉRO</p> <p>Le financement perçu se compose des US\$1 130 000 perçus fin 2014, le solde ayant été perçu en 2015/16, par l'apport en nature des ressources humaines de l'OIBT affectées à cette activité.</p>

	<p>quatre ans permettra la poursuite du Programme OIBT-CITES de renforcement des capacités qui a été entamé en 2006. Aux termes de la convention qui lie l'OIBT à la Commission européenne, les contributions OIBT homologues devant émaner d'autres bailleurs pour équilibrer celle de la Commission européenne doivent totaliser US\$ 3 063 725 au cours de ces quatre années, dont US\$ 1 290 066 d'ores et déjà acquis en 2011-2013, ce qui laisse un solde à pourvoir de EUR 1 773 659 qui sera sollicité au cours des trois années restantes de la période d'octroi de l'aide de la Commission européenne, au début de 2016. La somme sollicitée des bailleurs de fonds pendant la période biennale considérée s'élève donc à US\$ 886 830 pour chacun des exercices annuels.</p> <p>Contributions de l'OIBT : US\$1 773 659 Sources de financement pressenties : Contributions volontaires</p> <p>Année 2015 : US\$886 830 Année 2016 : US\$886 829</p>	<p>d'échange d'expérience</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre réduit des suspensions frappant le commerce d'essences inscrites aux listes CITES</li> </ul>		<p>Voir le document ITTC(LII)/4 le rapport d'avancement complet de cette activité.</p>
	<p><b>Total partiel 2015 : US\$ 936 830</b> <b>Total partiel 2016 : US\$ 886 829</b> <b>Total partiel biennal : US\$1 823 659</b></p>			

**PRIORITÉ STRATÉGIQUE 3 : RENFORCER LA CONTRIBUTION DES FORÊTS TROPICALES PRODUCTRICES DE BOIS D'ŒUVRE À LA CONSERVATION ET L'EXPLOITATION DURABLE DE LA BIODIVERSITÉ**

Activité	Modalités d'exécution et coûts induits	Objectifs de l'activité	Organe compétent	Stade d'accomplissement
<p>9. Examiner les effets de la conservation et de la protection dans les zones transfrontières du point de vue de la réalisation de la GDF. [AIBT de 2006, Articles 1(m), (q), (n) [Décision CIBT 2(XLV)]]</p>	<p>Organiser une conférence internationale sur la conservation de la biodiversité dans les forêts tropicales transfrontières dans le but de favoriser le développement et la mise en œuvre des politiques, de la gouvernance et des dispositions institutionnelles relevant des forêts, en vue de l'effectivité de la conservation et de l'utilisation durable de la biodiversité dans les forêts transfrontières, en tenant compte des expériences de l'OIBT et de ses partenaires dans les zones de conservation transfrontière. Cette conférence, qui se tiendra dans un pays sélectionné dans le bassin du Congo, fera suite à la Conférence internationale sur la conservation de la biodiversité dans les forêts tropicales transfrontières qui s'est tenue à Quito (Équateur) du 21 au 24 juillet 2010 en collaboration avec le Secrétariat de la CDB, l'UICN et le Ministère équatorien de l'environnement. La conférence qui se tiendra dans le bassin du Congo couvrira également la manière de valoriser l'application des réglementations forestières et la gouvernance (FLEG) dans les aires tropicales de conservation transfrontière.</p> <p>Coût estimatif : US\$300 000 Sources de financement pressenties : Contributions volontaires Année 2015 : US\$300 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Conférence internationale sur la conservation de la biodiversité dans les forêts tropicales transfrontières organisée en 2015</li> </ul>	<p>CRF</p>	<p>Financement reçu US\$ ZÉRO Financement à venir Année 2015 US\$ 300 000 Année 2016 US\$ ZÉRO</p> <p>Cette activité est en attente de financement. Toutefois, l'OIBT a co-organisé la Conférence régionale sur la conservation de la biodiversité dans les forêts tropicales de la sous-région du Grand Mékong et y a participé en mars 2016, en mobilisant des fonds d'un projet connexe [PD 577/10 Rev.1 (F)].</p>
<p>10. Favoriser la conservation, la restauration et la gestion durable des écosystèmes de la mangrove. [AIBT de 2006,</p>	<p>Renforcer les actions pratiques et les partenariats destinés à faciliter la conservation, la restauration et la gestion durable des forêts et écosystèmes de la mangrove, notamment en :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Examinant les actions que l'OIBT ainsi que d'autres organisations et parties prenantes ont</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un rapport de synthèse préparé pour passer en revue les actions qu'ont prises l'OIBT et d'autres organisations et</li> </ul>	<p>CRF</p>	<p>Financement reçu : US\$ 150,000 Financement à venir : Année 2015 US\$ 0 Année 2016 US\$ 150 000</p> <p>Examen effectué des mesures prises par l'OIBT et d'autres organisations et parties prenantes en vue de conserver, de restaurer et de gérer dans</p>

<p><i>Articles 1(f), (j), (m), (q), (r), (s)]</i></p>	<p>prises en vue de conserver, de restaurer et de gérer dans une optique pérenne les forêts et écosystèmes de la mangrove, y compris les meilleures pratiques et approches novatrices telles que les paiements des services environnementaux (PSE) ; et en</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisant une conférence internationale en juin/juillet 2016 en collaboration étroite avec ISME et d'autres partenaires pour :</li> <li>• Partager les enseignements dégagés et les défis et opportunités reconnus en matière de conservation, restauration et gestion durable des forêts et écosystèmes de la mangrove ; et</li> <li>• Débattre des stratégies et actions pratiques que l'OIBT et ses pays membres pourraient prendre, par exemple élaborer un plan d'action complet, améliorer la base de données et le système d'information, ou encore renforcer les partenariats d'échange des connaissances et de renforcement des capacités, et déterminer ces stratégies.</li> </ul> <p>Coût estimatif : US\$300 000 Sources de financement pressenties : Contributions volontaires Année 2015 : US\$ 50 000 Année 2016 : US\$250 000</p>	<p>acteurs ; et</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une conférence internationale sur les mangroves organisée en 2016</li> </ul>		<p>une optique pérenne les forêts et écosystèmes de la mangrove. Le rapport a été présenté au CRF lors de sa 49ème session.</p> <p>L'activité a perçu un financement partiel du Japon en 2016 mais ces fonds sont gelés en attendant une décision concernant la dépréciation des fonds OIBT.</p>
<p>11.Faciliter l'application des <i>Directives OIBT-UICN pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité dans les forêts tropicales productrices de bois.</i> [AIBT 2006, Article premier (m), (r)] [Décision 10(XLIV) du CIBT]</p>	<p>Conformément à la Décision 6(XLVI) l'application des Lignes directrices OIBT-UICN sur la biodiversité sera promue par les actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation de trois ateliers régionaux de renforcement des capacités par des formations (un dans chacune des régions tropicales), dans le cadre de l'Initiative de collaboration OIBT-CDB en faveur de la conservation de la biodiversité des forêts tropicales (Initiative OIBT-CDB), afin de faciliter l'application élargie et efficace des <i>Directives OIBT-UICN sur la biodiversité</i> ;</li> <li>• Sensibilisation et promotion de partenariats et de</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Trois ateliers régionaux de formation organisés</li> <li>• Participation accrue de l'OIBT aux réunions internationales pertinentes en 2015 et 2016, y compris l'organisation de manifestations</li> </ul>	<p>CRF</p>	<p>Financement reçu : US\$ ZERO Financement à venir : Année 2015 US\$ 170 000 Année 2016 US\$ 170 000</p> <p>Cette activité est en attente de financement.</p>

	<p>recherche de financements lors de réunions internationales en faveur d'une application étendue des Directives OIBT-UICN sur la biodiversité et de la mise en œuvre de l'Initiative OIBT-CDB, et diffusion et promotion des Directives OIBT-UICN sur la biodiversité dans le cadre d'autres tribunes pertinentes ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation de manifestations parallèles lors des grandes réunions internationales pertinentes, comme les CdP à la CDB, se rapportant aux réalisations de l'Initiative OIBT-CDB et à leur contribution à la réalisation des Objectifs d'Aichi sur la biodiversité en matière de forêts ; et             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Enrichissement de la participation organisée des pays membres de l'OIBT au débat mondial sur la conservation de la biodiversité et la restauration des paysages, afin de les aider à adopter des démarches intégrées de la conservation de la biodiversité dans les forêts tropicales, notamment par l'application efficace et élargie des Directives OIBT-UICN sur la biodiversité.</li> </ul> </li> </ul> <p>Coût estimatif : US\$340 000 Sources de financement pressenties : Contributions volontaires Année 2015 : US\$170 000 Année 2016 : US\$170 000</p>	collatérales		
	<p><b>Total partiel 2015 : US\$ 520 000</b> <b>Total partiel 2016 : US\$ 420 000</b> <b>Total partiel biennal : US\$ 940 000</b></p>			

**PRIORITÉ STRATÉGIQUE 4 : FREINER LE DÉBOISEMENT ET LA DÉGRADATION DES FORÊTS DANS LE MONDE TROPICAL ET VALORISER L'APPORT DES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES**

Activité	Modalités d'exécution et coûts induits	Objectifs de l'activité	Organe compétent	Stade d'accomplissement
<p>12. En coopération avec les organismes compétents, continuer d'étudier les implications que comporte le changement climatique pour les forêts tropicales et la contribution de ces dernières à l'atténuation des effets du changement climatique.</p> <p><i>[AIBT 2006, Article premier (f), (p)]</i>  <i>[Décision 1(XXXVIII) du CIBT]</i></p>	<p>(a) Un soutien de l'OIBT est nécessaire pour aider les membres à formuler et à mettre en œuvre une réponse intégrée du secteur forestier aux changements climatiques, et garantir une participation organisée dans le débat mondial concernant le rôle des forêts tropicales dans l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à leurs effets, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence aux réunions de la CCNUCC où sera abordée la question des forêts tropicales ;</li> <li>• Faciliter la participation des pays membres producteurs de l'OIBT à des manifestations où le thème des forêts et du changement climatique figureront en bonne place dans l'ordre du jour ; et</li> <li>• Organisation d'une manifestation collatérale aux Conférences des Parties à la CCNUCC sur le rôle de la gestion durable des forêts sous les tropiques en appui à l'atténuation des changements climatiques et à l'adaptation à leurs effets, et permettant la restauration de forêts tropicales dégradées.</li> </ul> <p>Coût estimatif : US\$100 000  Sources de financement pressenties :  Contributions volontaires  Année 2015 : US\$50 000  Année 2016 : US\$50 000</p>	<p>(a)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation à deux Conférences des Parties à la CCNUCC en 2015 et 2016 et organisation de manifestations parallèles</li> <li>• Participation à une sélection de quatre réunions se rapportant aux forêts et au changement climatique</li> </ul>	<p>Conseil</p>	<p>(a)</p> <p>Financement reçu US\$ ZÉRO  Financement à venir Année 2015 US\$ 50 000  Année 2016 US\$ 50 000</p> <p>En utilisant les ressources limitées disponibles, les activités suivantes ont été prises en charge :</p> <p>Au titre du point 14 de l'ordre du jour provisoire, M. Jürgen Blaser a rendu compte au 49e CIBT de l'actualité de la CCNUCC et du GIEC concernant les forêts et de ses implications potentielles pour les forêts tropicales.</p> <p>Organisation conjointe de deux manifestations collatérales à la 20ème CdP de la CCNUCC (Lima, Pérou, 1er-12 décembre 2014) : « Conservation forestière au Pérou », conjointement avec la JICA et l'Agence japonaise d'exploration aérospatiale ; et « Contribution de l'OIBT à la GDF, à l'atténuation du changement climatique et à son adaptation au Pérou » conjointement organisée par la JICA, la CDB, la CITES, l'<i>Asociación para la Investigación y Desarrollo Integral</i> (AIDER) et d'autres partenaires péruviens.</p> <p>Co-parrainage du Séminaire international sur le changement climatique et les forêts : Mécanisme de financement de la REDD+ et son utilisation optimale (février 3-4, 2015, Université de Tokyo, Japon) conjointement avec le <i>Forestry and Forest Products Research Institute</i> (FFPRI), le CIFOR, la JICA et l'<i>Institute for Global Environmental Strategies</i> (IGES),</p>

	<p>(b) Étude sur les absorptions et émissions de carbone associées à la production et à l'utilisation de produits ligneux récoltés d'origine tropicale :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Examen des documents et des résultats de recherche pertinents en vue de dresser une estimation des absorptions et émissions de carbone, y compris les travaux connexes de l'OIBT ;</li> <li>• Mise en œuvre d'une étude de cas portant sur une sélection de produits bois tropicaux destinée à estimer leur teneur en carbone, les émissions de carbone résultant de leur production ainsi que leur durée sur les marchés des utilisations finales ; et</li> <li>• Détermination des méthodologies disponibles pour estimer les absorptions et émissions de carbone à long terme qui sont associées à la production et à l'utilisation de produits bois tropicaux.</li> </ul> <p>Coût estimatif : US\$70 000 Sources de financement pressenties : Contributions volontaires Année 2015 : US\$70 000</p>	<p>(b)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une étude de cas menée pour estimer la teneur en carbone, les émissions de carbone résultant de la transformation et leur durée sur les marchés des utilisations finales</li> <li>• Un bilan des méthodes disponibles pour estimer les absorptions et émissions de carbone à long terme qui sont associées à la production et à l'utilisation de produits bois tropicaux</li> </ul>		<p>Publication conjointe de la 3ème édition de la brochure de l'OIBT-JICA REDD+ et du rapport d'orientation UNU-IAS/OIBT sur le renforcement du développement des liens institutionnels REDD+ entre plan international et plan local : enseignements tirés des initiatives en cours sur le carbone forestier.</p> <p>Tous travaux supplémentaires au titre de cette activité réclameront un nouveau financement.</p> <p>(b) Financement reçu : US\$ 67 555 Financement à venir : Année 2015 US\$ 2 445</p> <p>Cette activité subsidiaire s'est achevée en mobilisant un financement partiel mis à disposition. Le rapport a été présenté au CRF en sa 49<sup>e</sup> session.</p>
13. Continuer de favoriser une	Suite aux recommandations du Forum international sur les paiements pour services liés aux écosystèmes des		CRF	Financement reçu : US\$ ZÉRO Financement à venir : Année 2015 US\$ 70 000

<p>meilleure compréhension de la contribution des services environnementaux à la gestion durable des forêts tropicales [<i>Décision CIBT 2(XLVII)</i>]</p>	<p>forêts tropicales (San José, Costa Rica du 7 au 10 avril 2014) qu'ont conjointement organisé l'OIBT, la FAO et le Fonds national de financement forestier du Costa Rica (FONAFIFO), cette activité continuera de favoriser les dispositifs de PSE en vue d'appuyer un financement novateur et pérenne de la GDF.</p> <p>(a) Prendre les dispositions nécessaires à la conduite d'études de cas sur les PSE au sein d'une sélection d'initiatives fructueuses, qui évalueront les politiques de développement, les lois, la gouvernance et les dispositions institutionnelles de mise en œuvre en vue de faciliter la conception et la mise en œuvre efficaces de dispositifs de PSE dans le monde tropical.</p> <p>Coût estimatif : US\$100 000 Sources de financement pressenties : Contributions volontaires Année 2015 : US\$50 000 Année 2016 : US\$50 000</p> <p>(b) Participer aux réunions et réseaux internationaux importants liés aux PSE, y compris concernant le financement de la GDF</p> <p>Coût estimatif : US\$40 000 Sources de financement pressenties : Contributions volontaires Année 2015 : US\$20 000 Année 2016 : US\$20 000</p>	<p>(a)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Neuf études de cas portant sur des exemples réussis de dispositifs de PSE menées</li> </ul> <p>(b)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation aux réunions/réseaux pertinents sur les PSE ; collaboration avec d'autres organisations pour favoriser les dispositifs de PSE renforcée</li> </ul>		<p>Année 2016 US\$ 70 000</p> <p>Cette activité est en attente de financement.</p>
<p>14. Apporter une contribution aux efforts nationaux et internationaux dans le domaine de la prévention et de la</p>	<p>(a) En collaboration avec la FAO, examiner et actualiser les <i>Directives de l'OIBT sur la gestion du feu dans les forêts tropicales</i> et les <i>Recommandations volontaires de la FAO pour la gestion des feux</i> afin de tenir compte des interprétations scientifiques de l'état des forêts et</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lignes directrices OIBT révisées publiées en 2016</li> <li>• Assistance à</li> </ul>	<p>CRF</p>	<p>Financement reçu US\$ ZÉRO Financement à venir Année 2015 US\$ 80 000 Année 2016 US\$ 20 000</p> <p>Cette activité est en attente de financement.</p>

<p>maîtrise des incendies touchant les forêts tropicales productrices de bois d'œuvre. [ITTA 2006 Article premier (m)] [Décision CIBT 6(XXXIII)]</p>	<p>de leur protection sous les tropiques au cours des 15 dernières années, ainsi que des avancées de la recherche-développement réalisées à l'échelon mondial dans ce domaine et dans celui du changement climatique.</p> <p>Coût estimatif : US\$100 000 Sources de financement pressenties : Contributions volontaires Année 2015 : US\$80 000 Année 2016 : US\$20 000</p> <p>FAO : à décider (approx. US\$10 000)</p> <p>(b) Provisionner les contributions de l'OIBT au Groupe consultatif mondial sur les incendies de forêt relevant de la Stratégie internationale des Nations Unies pour la prévention des catastrophes (SIPC) ainsi qu'au Réseau mondial sur les incendies de forêt (GWFN <i>Network</i>) et au Centre mondial de surveillance des incendies (CMSI) qui s'y rattachent, et dispenser un appui aux Réseaux régionaux sur les incendies de forêt en Afrique, en Asie et en Amérique latine ainsi qu'à d'autres efforts de coopération interinstitutionnelle dans leurs réunions préparatoires à la 6<sup>e</sup> Conférence internationale sur les incendies de forêt qui doit se tenir en République de Corée en 2015 ; par ailleurs, organiser une manifestation parallèle et appuyer la participation de 18 participants au maximum issus de pays membres producteurs qui mettent en œuvre des projets de l'OIBT concernant le feu afin de présenter et d'échanger leurs expériences lors de la 6<sup>e</sup> Conférence internationale sur les incendies de forêt dont la tenue est prévue en République de Corée 2015.</p> <p>Coût estimatif : US\$100 000 Sources de financement pressenties :</p>	<p>trois forums préparatoires dans trois régions de production OIBT</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutien à la participation à la 6<sup>e</sup> Conférence internationale sur les incendies de forêt apporté à six participants de chacune des trois régions productrices de l'OIBT et organisation d'une manifestation parallèle</li> </ul>		<p>Financement reçu US\$ 60 000 Financement à venir Année 2015 US\$ 40 000 Année 2016 US\$ ZÉRO</p> <p>En mobilisant des fonds disponibles permettant un financement partiel l'OIBT a dispensé un appui aux Réseaux régionaux sur les incendies de forêt en Afrique, en Asie et en Amérique latine ainsi qu'à d'autres efforts de coopération interinstitutionnelle dans leurs réunions préparatoires à la 6<sup>e</sup> Conférence internationale sur les incendies de forêt qui s'est tenue en République de Corée en octobre 2015. Elle a aussi organisé une manifestation parallèle et a prêté son appui à la participation de 14 personnes de pays membres producteurs qui mettent en œuvre des projets de l'OIBT concernant le feu, afin que celles-ci puissent présenter et échanger leurs expériences lors de la 6<sup>e</sup> Conférence internationale sur les feux de forêt.</p> <p>Un numéro spécial d'AFT (AFT 24/2) sur les feux de forêt a paru ainsi que d'autres matériaux de vulgarisation sur le feu. Cette activité est achevée.</p>
--	---	---	--	--

	Contributions volontaires Année 2015 : US\$100 000			
	<b>Total partiel 2015 :</b>	<b>US\$ 370 000</b>		
	<b>Total partiel 2016 :</b>	<b>US\$ 140 000</b>		
	<b>Total partiel biennal :</b>	<b>US\$ 510 000</b>		

**PRIORITÉ STRATÉGIQUE 5 : AMÉLIORER LA QUALITÉ ET LA DISPONIBILITÉ DES INFORMATIONS SUR LES FORÊTS TROPICALES, LES MARCHÉS ET LE COMMERCE DU BOIS**

Activité	Modalités d'exécution et coûts induits	Objectifs de l'activité	Organe compétent	Stade d'accomplissement
15. Poursuivre la publication du bulletin de l'OIBT <i>Actualités des forêts tropicales</i> (AFT). [AIBT 2006, Articles 27, 28]	Travaux réguliers en session.  Coût estimatif : US\$520 000 Sources de financement pressenties : Dépenses opérationnelles essentielles Année 2015 : US\$260 000 Année 2016 : US\$260 000	<ul style="list-style-type: none"> <li>Jusqu'à quatre numéros de l'AFT publiés et diffusés dans les trois langues de travail de l'OIBT en 2015 et 2016</li> </ul>	Conseil	Financement reçu : US\$ 260 000 Financement à venir : Année 2015 US\$ ZÉRO Année 2016 US\$ ZÉRO  En 2015 ont été publiés quatre numéros d'AFT : <ul style="list-style-type: none"> <li>Numéro 24-1, intitulé « Dépasser les polémiques en matière de marchés publics »,</li> <li>Numéro 24-2, intitulé « Mettre un frein aux incendies de forêt »,</li> <li>Numéro 24-3, intitulé « Prouver la valeur des bois tropicaux »,</li> <li>Numéro 24-4, intitulé « Les forêts se hissent au sommet ».</li> </ul> Quatre numéros sont prévus pour l'année 2016, parmi lesquels deux ont déjà été publiés : <ul style="list-style-type: none"> <li>Numéro 25-1, intitulé « L'OIBT et la CITES : un partenariat durable »,</li> <li>Numéro 25-2, intitulé « Agir localement »</li> </ul> En août 2016, sortie d'une application gratuite pour téléphone et tablette qui donne instantanément accès au bulletin AFT.
16. Collaborer avec le groupe consultatif sur le commerce (TAG) à l'organisation et à la tenue de la discussion annuelle oibt sur le marché portant sur le commerce mondial des bois tropicaux durant les sessions	Travaux réguliers en session. Les thèmes des discussions annuelles du marché seront déterminés lors des sessions du Conseil précédant immédiatement ces discussions.  Coût estimatif : US\$70 000 Sources de financement pressenties : Dépenses opérationnelles essentielles Année 2015 : US\$35 000 Année 2016 : US\$35 000	<ul style="list-style-type: none"> <li>Discussions annuelles OIBT sur le marché organisées en 2015 et 2016</li> </ul>	Conseil	Financement reçu : US\$ 70 000 Financement à venir : Année 2015 US\$ ZÉRO Année 2016 US\$ ZÉRO  Le Secrétariat a collaboré avec le TAG aux préparatifs et à la conduite de la discussion annuelle OIBT sur le marché pour 2015 qui avait pour thème « Rehausser le profil des bois tropicaux sur le marché » en conjonction avec la cinquante et unième session du CIBT à Kuala Lumpur (Malaisie) du 16 au 21 novembre 2015. La Discussion sur le marché 2016 sur le thème

<p>du CIBT qui doivent se tenir en 2015 et 2016. [AIBT 2006, Article premier (e), (h)]</p>				<p>« Accords de libre-échange : défis et opportunités pour le commerce des bois tropicaux » est organisée en liaison avec le TAG.</p>
<p>17. Poursuivre la publication du bulletin du Service d'information sur le marché (MIS). [AIBT de 2006, Articles 27, 28]</p>	<p>Travaux réguliers en session.</p> <p>Coût estimatif : US\$400 000</p> <p>Sources de financement pressenties : Dépenses opérationnelles essentielles Année 2015 : US\$200 000 Année 2016 : US\$200 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un maximum de quarante-six TTMR publiés en 2015 et 2016 (23 numéros par an)</li> </ul>	CEM	<p>Financement reçu : US\$ 407 000 Financement à venir : Année 2015 US\$ ZÉRO Année 2016 US\$ ZÉRO</p> <p>Avec le financement de US\$ 200 000 octroyé au titre des dépenses opérationnelles essentielles du budget administratif pour 2015, vingt-trois numéros du rapport sur le marché des bois tropicaux (TTMR) ont été publiés en 2015.</p> <p>La provision de la même somme pour 2016 à laquelle s'ajoute 7000 dollars US supplémentaires pour augmentation des coûts a permis à cette publication de continuer, bien que la parution de deux numéros ait été suspendue en juillet et en août en même temps que d'autres activités de base en raison de versements insuffisants au budget administratif, cependant que 21 numéros restent prévus avant la fin de l'année.</p>
<p>18. Renforcement des travaux statistiques et bases de données statistiques. [AIBT 2006, Article 27]</p>	<p>Travaux réguliers en session. Le Comité prendra des dispositions relatives aux activités destinées à améliorer les bases de données statistiques, à maintenir l'accès aux bases de données sur le commerce international des produits forestiers et à maintenir sa participation au Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques forestières ainsi qu'aux processus d'élaboration du Questionnaire commun sur le secteur forestier.</p> <p>Coût estimatif : US\$40 000</p> <p>Sources de financement pressenties : Dépenses opérationnelles essentielles Année 2015 : US\$20 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation à deux réunions du Groupe de travail intersecrétariats en 2015 et 2016.</li> <li>• Actualisation et affinage du questionnaire commun</li> </ul>	CEM	<p>Financement reçu : US\$ 40 000 Financement à venir : Année 2015 US\$ ZÉRO Année 2016 US\$ ZÉRO</p> <p>Avec le financement approuvé de US\$ 20 000 au titre des dépenses opérationnelles essentielles du budget administratif pour 2015, l'OIBT a participé à la réunion du Groupe de travail intersecrétariat sur les statistiques forestières (GTI) qui s'est tenue au siège de l'OIBT du 27 au 29 janvier 2015 pour examiner les révisions qui seront proposées au système harmonisé de classification et procéder aux préparatifs de la distribution du Questionnaire</p>

	Année 2016 : US\$20 000			commun au secteur forestier. Un abonnement au <i>Global Trade Atlas</i> a été souscrit par l'OIBT en vue de lui faciliter les analyses statistiques du commerce du bois. Une intégration plus poussée des séries de prix dans une base de données ainsi que la poursuite du développement de la base de données des produits primaires et PBTS ont été menées à bien au cours de la période 2015-2016. En 2016, le GTI s'est réuni à Genève les 9 et 10 février. L'amélioration du Questionnaire commun s'est poursuivie durant cette réunion avec la préparation de nouvelles définitions et codes principalement articulés sur ceux de la proposition de Nomenclature combinée (NC) pour le système harmonisé 2022. La mise au point d'un facteur de conversion a également été discutée et complétée durant la réunion et le questionnaire a été adressé aux pays membres.
19. Renforcement du travail de relations publiques, de sensibilisation et de vulgarisation destiné à mieux faire connaître la réalisation des objectifs de l'Organisation. [AIBT 2006, Article 1] [Décision CIBT 4(XXVII)]	Travaux réguliers en session.  Continuer de faire en sorte que l'OIBT touche un public aussi large que possible en :  (a) Mettant en œuvre des activités de communication et de sensibilisation, y compris en améliorant et en actualisant le site Internet de l'OIBT dans les trois langues officielles ; en publiant et en diffusant des rapports OIBT pertinents, y compris les rapports annuels et les bulletins d'information ; en rédigeant, éditant et diffusant auprès du public du matériel de relations publiques (affiches, brochures, dépliants, calendriers, etc.).  Coût estimatif : US\$204 021 Sources de financement pressenties : Dépenses opérationnelles essentielles Année 2015 : US\$114 021 Année 2016 : US\$ 90 000	(a) • Jusqu'à trois nouvelles publications de la série technique publiées et diffusées • Publication du bulletin <i>Tropical Forest News</i> tous les deux mois • Nouvelles affiches, brochures, dépliants et prospectus publiés • Publication de	Conseil	(a) Financement reçu : US\$ 228 042 Financement à venir : Année 2015 ZÉRO Année 2016 ZÉRO  Les activités effectuées ont été les suivantes :  <u>Actualisations et améliorations au site OIBT actuel</u> : Au cours des années 2015 et 2016, le site web de l'OIBT ( <a href="http://www.itto.int">www.itto.int</a> ), qui est disponible en anglais, français, espagnol et japonais, a été régulièrement mis à jour. Ce site contient un large éventail d'informations sur les travaux de l'OIBT, des éditoriaux et articles vedettes, des dossiers d'actualité, des nouvelles, des appels à propositions, des avis

		<p>deux rapports annuels dans les trois langues</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Base de données photographiques enrichie</li> <li>• Nouveau site Internet de l'OIBT offrant un design et des fonctionnalités améliorés</li> </ul>	<p>de vacance, des informations destinées au Conseil international des bois tropicaux et à ses comités, des publications, une base de données statistiques, le service d'information sur le marché, un outil de recherche dans le répertoire des projets, des informations sur le programme OIBT de bourses d'études, sur les programmes thématiques de l'Organisation, sa collaboration avec la CDB et la CITES, la veille indépendante du marché selon la FLEGT, d'autres événements liés à la sylviculture, et des vidéos produites par l'OIBT ou par des projets financés par l'Organisation.</p> <p><u>Publications :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• AFT (voir l'activité 15)</li> <li>• Série de politiques : PS-21 « Critères et indicateurs de la GFD » et PS-20 « Lignes directrices GFD volontaires ».</li> <li>• Rapports techniques : TS-45 « Le Commerce européen des bois tropicaux en évolution », TS-44 « Incidences de l'encadrement des achats publics de bois », TS-43 « Guide technique sur la quantification des avantages carbone », « Évaluation des lignes directrices de l'OIBT sur la restauration », et évaluation du cycle de vie des planchers extérieurs en ipé et en cumaru, du contreplaqué de meranti et des débités en acajou d'Afrique.</li> <li>• Service d'information sur le marché (MIS) : mis en ligne toutes les deux semaines</li> <li>• Revue et évaluation biennales de la situation mondiale du bois</li> <li>• Rapports annuels 2014 et 2015</li> <li>• Matériaux de diffusion et publicité : fiches techniques de chacun des programmes thématiques, et affiches nouvelles sur les mangroves, la gestion du feu en milieu</li> </ul>
--	--	--	---

	<p>(b) Matériel de relations publiques et stands destinés à faire connaître les travaux de l'OIBT lors de manifestations internationales pertinentes durant la période biennale concernée (par ex., CdP-21 à la CCNUCC à Paris en 2015, XIV<sup>e</sup> Congrès mondial de la foresterie, CdP à la CBD en 2016, le FNUF-11, 23<sup>e</sup> COFO ainsi que d'autres réunions qui ne sont pas couvertes dans le cadre d'autres activités du PTB BWP)</p>	<p>(b)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation des travaux de l'OIBT à un nombre de rencontres internationales pouvant aller jusqu'à cinq.</li> </ul>		<p>forestier et le programme des bourses d'étude.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Programme OIBT-CITES et ses bulletins d'information</li> <li>• Le service FLEGT de veille indépendante du marché FLEGT (IMM)</li> <li>• Recherche dans le répertoire des projets</li> <li>• Huit numéros du bulletin électronique "Tropical Forest News" publiés et diffusés (quatre numéros en 2015 et quatre numéros jusqu'en septembre 2016)</li> <li>• Calendriers OIBT 2015 et 2016 publiés.</li> </ul> <p><u>Construction du nouveau site OIBT sur la Toile :</u> Le cahier des charges de l'élaboration d'un nouveau site sur la Toile a été élaboré et à l'issue d'un appel d'offres international en 2014, la société Tech Mahindra LTD (Inde) a été retenue pour collaborer à la construction d'un site Web entièrement nouveau et y intégrer certains des systèmes hébergés, dont le système de suivi en ligne des projets (OLMS), la base de données statistiques, le programme de bourses, etc. En février 2016, un avis a été adressé à Tech Mahindra mettant fin à sa collaboration car son développement du nouveau site ne donnait pas satisfaction. Le Secrétariat envisage les étapes suivantes d'un développement du site de l'OIBT.</p> <p>(b) Financement reçu : US\$ 169 308 Financement à venir : Année 2015 ZÉRO Année 2016 ZÉRO</p> <p>En 2015-16, l'OIBT a participé aux rencontres suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• XIV<sup>e</sup> Congrès forestier mondial, dont cinq manifestations collatérales et un stand avec du personnel OIBT exposant et diffusant des publications de l'Organisation ;</li> </ul>
--	--	---	--	---

	<p>Coût estimatif : US\$169 308 Sources de financement pressenties : Dépenses opérationnelles essentielles Année 2015–US\$84 654 Année 2016–US\$84 654</p> <p>(c) Couverture des sessions du CIBT par le <i>Bulletin des négociations de la Terre</i> (ENB)</p> <p>Coût estimatif : US\$100 000 Sources de financement pressenties : Contributions volontaires Année 2015 : US\$50 000 Année 2016 : US\$50 000</p>	<p>(c)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Couverture numérique quotidienne des sessions du CIBT</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>21e Conférence des Parties à la CCNUCC, dont trois manifestations collatérales et un stand avec du personnel OIBT exposant et diffusant des publications de l'Organisation ;</li> <li>La <i>Asia-Pacific Forestry Week 2016</i>, en y accueillant la filière 1 “<i>Pathways for Prosperity</i>” et en y tenant un stand où ont été exposées et diffusées des publications de l'OIBT.</li> </ul> <p>À la date de rédaction du présent rapport (septembre 2016) l'OIBT met en place les préparatifs de sa participation (avec stand et manifestations collatérales) à la 17<sup>e</sup> Conférence des Parties à la CITES et à la 13<sup>e</sup> Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique. Une liste exhaustive des participations, coopération et collaboration internationales de l'OIBT à diverses rencontres est présentée dans le rapport annuel OIBT 2015.</p> <p>(c) Financement reçu : US\$ 35 000 Financement à venir : Année 2015 US\$ 20 000 Année 2016 US\$ 45 000</p> <p>Une couverture media du 51<sup>e</sup> CIBT a été assurée par l'ENB ; on trouvera les articles concernés mis en ligne à la page web <a href="http://www.iisd.ca/forestry/itto/ittc51/">http://www.iisd.ca/forestry/itto/ittc51/</a></p> <p>Seule une couverture ENB limitée a pu être obtenue pour le 52<sup>e</sup> CIBT à cause d'un défaut de financement. Tout service complémentaire ultérieur nécessitera un nouveau financement.</p>
<p>20. Améliorer l'image de marque, le positionnement et le marketing de l'OIBT.</p>	<p>Dans le sillage des stratégies de levée de fonds et de gestion des connaissances qui ont été mises au point pour l'OIBT au titre du PTB 2013-2014, cette activité a pour objet d'améliorer la visibilité de l'OIBT auprès des</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Deux vidéos de qualité sur les travaux de l'Organisation</li> </ul>	<p>Conseil</p>	<p>Financement reçu : US\$ 50 000 Financement à venir : Année 2015 US\$ 100 000 Année 2016 US\$ 100 000</p>

<p>[AIBT de 2006, Articles 1(a), (b), (f), (h), (o)]</p>	<p>organisations internationales, ainsi que d'autres plateformes (c.-à-d. le secteur privé, le secteur universitaire, les bailleurs de fonds, les ONG, etc.) en publiant des études de cas et des messages convaincants sur la valeur ajoutée des travaux de l'OIBT s'agissant de favoriser la GDF et le commerce de bois légaux produits dans une optique pérenne.</p> <p>Coût estimatif : US\$250 000 Sources de financement pressenties : Contributions volontaires Année 2015 : US\$150 000 Année 2016 : US\$100 000</p>	<p>;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement et diffusion de supports multimédia ;</li> <li>• Matériaux imprimés (dépliants, brochures et affiches)</li> </ul>		<p>Cette activité a été suspendue à cause de la dépréciation et de la perte de fonds OIBT. À la date de rédaction du présent rapport, le Secrétariat évaluait la possibilité de produire certaines vidéos en interne.</p> <p>Les autres initiatives connexes prises par le Secrétariat comprennent la planification d'une exposition photo de projets OIBT au 52e CIBT et la mise au point de deux nouvelles infographies sur les résultats des projets OIBT achevés et sur les programmes thématiques.</p> <p>Cette activité a subi le contrecoup de la dépréciation des fonds OIBT et tous travaux complémentaires relevant de cette activité nécessitera un nouveau financement.</p>
<p>21. Mise en œuvre de la Stratégie OIBT de gestion des connaissances et du Plan d'action y afférent – [AIBT de 2006, Articles 1(c), (r)]</p>	<p>Cette activité, qui s'inscrit dans le prolongement de l'Activité 22 du PTB 2013-2014 visant à « Élaborer une stratégie OIBT de gestion des connaissances et les lignes directrices y afférentes », comprend la mise en œuvre de la « Stratégie OIBT de gestion des connaissances et du Plan d'action y afférent » approuvés lors de la 49<sup>e</sup> Session du CIBT à Libreville (Gabon). Il comprend les composantes suivantes :</p> <p>(a) Renforcement des capacités et formation du personnel de l'OIBT</p> <p>Coût estimatif : US\$30 000 Sources de financement pressenties : Contributions volontaires (US\$30 000 de l'Activité 22 du PTB 2013-2014)</p> <p>(b) Apprentissage et réseautage enrichis, y compris à l'échelon régional (par l'intermédiaire des agents régionaux de l'OIBT)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation du personnel de l'OIBT aux outils de communication, y compris les réseaux sociaux ;</li> <li>• Amélioration du réseautage de l'OIBT, notamment à l'échelon régional</li> <li>• Publications axées sur des projets spécifiques</li> <li>• Rapport sur le nouvel examen de la Stratégie et du Plan d'action de gestion des connaissances</li> </ul>	<p>Conseil</p>	<p>Financement reçu : US\$ ZÉRO Financement à venir : Année 2015 US\$ 50 000 Année 2016 US\$ 50 000</p> <p>(a) Un soutien partiel a été dispensé pour une formation du personnel de l'OIBT aux outils de communication au cours du premier trimestre 2016.</p> <p>(b)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• En matière d'activités destinées permettre une meilleure exploitation et de meilleurs échanges des enseignements et</li> </ul>

	<p>Coût estimatif : US\$30 000 Sources de financement pressenties : Contributions volontaires (US\$30 000 de l'Activité 22 du PTB 2013-2014)</p> <p>(c) Nouvel examen des buts et objectifs globaux de la Stratégie OIBT de gestion des connaissances</p> <p>Coût estimatif : US\$20 000 Sources de financement pressenties : Contributions volontaires (US\$20 000 de l'Activité 22 du PTB 2013-2014)</p> <p>(d) Publications et autres matériaux ciblés dressant une synthèse des principaux résultats des projets de l'OIBT</p> <p>Coût estimatif : US\$100 000 Sources de financement pressenties : Contributions volontaires Année 2015 : US\$50 000 Année 2016 : US\$50 000</p>			<p>connaissances tirés des projets, la synthèse des réalisations agrégées des Programmes thématiques de l'OIBT REDDES et TFLET, tournées vers les objectifs programmatiques, a été présentée au 51<sup>e</sup> CIBT à Kuala Lumpur (Malaisie).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>En matière de réseautage, un accord avait été conclu avec le Ministère allemand de l'alimentation et de l'agriculture (BMEL) qui assignait à l'OIBT la coordination de la Phase 2 du réseau mondial de traçabilité du bois (GTTN) pour la période triennale 2016- 2018. En raison de la dépréciation des fonds OIBT, cet accord n'a pu être exécuté et la coordination du GTTN a été confiée à une autre institution.</li> </ul> <p>Cette activité a subi le contrecoup de la dépréciation des fonds OIBT et tous travaux complémentaires relevant de cette activité nécessiteront de nouveaux financements.</p>
<p>22. Effectuer l'examen biennal et l'évaluation de la situation mondiale du bois. [Article 28 de l'AIBT de 2006]</p>	<p>(a) Publication de l'<i>Examen biennal et évaluation de la situation mondiale des bois pour 2013-2014</i> durant la première moitié de 2015.</p> <p>Coût estimatif : US\$50 000 Sources de financement pressenties : Dépenses opérationnelles essentielles Année 2015 : US\$50 000</p> <p>(b) Examen du projet d'éléments pour l'<i>Examen biennal et évaluation de la situation mondiale des bois pour 2015-2016</i>.</p>	<p>(a) <i>Examen biennal et évaluation de la situation mondiale des bois</i> publié en 2015</p> <p>(b) Projet d'éléments examiné lors de</p>	<p>Conseil</p>	<p>(a) Financement reçu : US\$ 60 000 Financement à venir : Année 2015 US\$ ZÉRO Année 2016 US\$ ZÉRO</p> <p>La revue et évaluation de la situation mondiale du bois pour la période biennale 2013-2014 a été publiée en 2015. Une somme supplémentaire de US\$ 10 000 a été mise à disposition du budget administratif devant couvrir les coûts de la conception et de la maquette.</p> <p>(b) Financement reçu : US\$ 40,000 Financement à venir : Année 2015 US\$ ZÉRO</p>

	<p>Coût estimatif : US\$40 000 Sources de financement pressenties : Dépenses opérationnelles essentielles Année 2016 : US\$40 000</p>	<p>la cinquante-deuxième Session du Conseil en 2016</p>		<p>Année 2016 US\$ ZÉRO Les éléments de la revue et évaluation biennales de la situation mondiale du bois pour la période 2015-2016 seront présentés par le consultant engagé pour cet examen et examinés par le CIBT à sa cinquante-deuxième session en 2016.</p>
<p>23. Création et d'une base centralisée en ligne de profils interactifs sur les secteurs de l'industrie et du commerce du bois ainsi que de la foresterie dans les pays membres producteurs en appui à la transparence et à la diversification du marché des bois tropicaux. <i>[AIBT 2006, Article 1]</i></p>	<p>Cette activité présentera dans le cadre d'un site Internet d'accès facile à partir de la page d'accueil du site de l'OIBT, la vaste somme d'informations dont dispose l'OIBT sur l'industrie et le commerce dans ses pays membres producteurs. Elles seront complétées par des informations que fourniront directement des organismes gouvernementaux, des associations du commerce et de l'industrie ainsi que des entreprises privées dans les pays membres producteurs. Dans ce site Internet figureront également des informations sur les mesures prises dans chaque pays pour assurer la légalité de la production de bois, afin d'aider ainsi les importateurs à se conformer aux exigences de diligence raisonnable auxquelles ils sont tenus.</p> <p>Coût estimatif : US\$150 000 Sources de financement pressenties : Contributions volontaires Année 2015 : US\$100 000 Année 2016 : US\$50 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement et promotion de la base en ligne de profils sur le commerce et l'industrie dans les pays producteurs</li> <li>• Une augmentation des demandes de renseignements émanant des marchés traditionnels et émergents en direction des exportateurs de bois tropicaux</li> <li>• Une augmentation du nombre de marchés fournis</li> <li>• Une augmentation du nombre de produits exportés vers les marchés traditionnels et émergents</li> </ul>	<p>CEM</p>	<p>Financement reçu : US\$ 100 000 Financement à venir : Année 2015 US\$ ZÉRO Année 2016 US\$ 50 000</p> <p>Cette activité a été exécutée par la Fédération européenne du commerce du bois (ETTF) conformément à un protocole d'accord conclu entre l'OIBT et l'ETTF. Un rapport final a été produit par l'ETTF au Secrétariat en 2016 ; le site web est en fonctionnement et reçoit de nombreuses visites. Cette activité peut être considérée comme achevée en mobilisant les fonds mis à disposition.</p>
<p>24. Élaboration d'une déclaration environnementale de produit (DEP) pour une sélection de produits ligneux</p>	<p>Cette activité permettra de compiler les déclarations environnementales de produit (EPD) grâce à la constitution d'une base de données d'inventaire du cycle de vie et des rapports d'évaluation du cycle de vie pour trois produits, en complément des travaux qui ont été menés pour élaborer les EPD sur les contreplaqués</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapports évaluation du cycle de vie, empreinte carbone et déclarations environnementales</li> </ul>	<p>CFI</p>	<p>Financement reçu : US\$ Zéro Financement à venir : Année 2015 US\$ 90 000 Année 2016 US\$ 90 000</p> <p>Les travaux se sont poursuivis en 2015 en mobilisant un reliquat de financement d'une</p>

<p>tropicaux. [Article premier (a), (f), (s) de l'AIBT de 2006]</p>	<p>en meranti, les platelages en ipé et les débités en khaya au titre du PTB 2013-2014. Cette activité a été soumise et avalisée par le Groupe consultatif de l'OIBT sur le commerce.</p> <p>Coût estimatif : US\$180 000 Sources de financement pressenties : Contributions volontaires Année 2015 : US\$90 000 Année 2016 : US\$90 000</p>	<p>sur les produits pour trois produits</p>		<p>activité du PTB 2013-2014. Les trois EPD originellement proposées sont à présent achevées et tous travaux complémentaires au titre de cette activité nécessiteront un nouveau financement.</p>
<p>25. Promotion du commerce des bois tropicaux et produits dérivés provenant de sources de production en gestion durable et où les récoltes sont pratiquées dans la légalité. [AIBT 2006, Article 1(d), (k), (n), (o)]</p>	<p>Promouvoir la création et la mise en œuvre de systèmes d'information en ligne conçus et exploités pour mettre à la disposition des consommateurs des données et des informations fiables leur permettant d'identifier et d'acheter des bois légaux de production durable, en coopération avec les gouvernements et des partenariats public-privé.</p> <p>En 2014, l'OIBT a finalisé un contrat de 4,4 millions d'euros (comprenant la somme de EUR 375 000 qui sera apportée par l'OIBT au titre de sa contribution en nature) avec l'Union européenne, en vue de mettre en place un mécanisme de veille indépendante sur le marché (IMM) pour les bois agréés FLEGT commercialisés dans l'Union européenne. Cette activité avait été incluse sous l'activité 25 du PTB 2013-2014 car leur démarche d'exécution (ci-dessus) et leurs objectifs étaient très similaires. Le IMM sera mis en œuvre de 2014 à 2018 et il sera rendu compte de son avancement au CEM dans le cadre de cette activité du PTB durant la période 2015-2016.</p> <p>N°d'Activité : PP-A/49-291 Numéro du contrat avec l'UE : DCI-ENV/2013/316-244</p> <p>Coût estimatif : Intégralement financée par une subvention de l'UE de EUR 4 millions jusqu'en 2018.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mécanisme de veille indépendante sur le marché (IMM) élaboré et mis en œuvre</li> </ul>	<p>CEM</p>	<p>Financement reçu : US\$ 4 499 438 Financement à venir : ZÉRO (Financement reçu équivalent à une contribution de 4 million d'euros au taux de change actuel)</p> <p>Au cours de 2015, le rapport d'état des lieux sur les importations de bois tropicaux dans l'UE a été achevé et il sera publié dans la série technique de l'OIBT avant la fin de l'année. Les quatre premiers membres du Réseau d'information IMM (d'Allemagne, du Ghana, d'Espagne et du Royaume-Uni) étaient en cours de recrutement fin 2015 ; d'autres membres devraient être recrutés en 2016 lorsque le bois indonésien agréé FLEGT entrera dans les circuits de commercialisation. Malheureusement, le financement octroyé par la CE à cette activité a subi le contrecoup de l'échec des investissements de l'OIBT, si bien que les travaux de veille sur le marché ont été suspendus en 2016 jusqu'à ce qu'un accord sur la manière de procéder soit trouvé avec la CE/UE.</p>
	<p><b>Total partiel 2015 : US\$1 203 675</b> <b>Total partiel 2016 : US\$1 093 675</b> <b>Total partiel biennal : US\$2 297 350</b> (non compris l'activité 25)</p>			

**PRIORITÉ STRATÉGIQUE 6 : RENFORCER ET DÉVELOPPER LES RESSOURCES HUMAINES AFFECTABLES À LA MISE EN ŒUVRE DE LA GDF ET INTENSIFIER LE COMMERCE DES BIENS ET SERVICES FORESTIERS OBTENUS DE FORÊTS EN GESTION PÉRENNE**

Activité	Modalités d'exécution et coûts induits	Objectifs de l'activité	Organe compétent	Stade d'accomplissement
<p>26. Prendre en compte les conseils du groupe consultatif sur le commerce (TAG) et du Groupe consultatif de la société civile (GCSC) et faciliter l'implication de ces groupes). <i>[Décisions CIBT 9(XXVIII) et 2(XXXII)]</i></p>	<p>Travaux de session ordinaires. Encourager tout appui à la participation des membres du TAG et du GCSC aux sessions du Conseil.</p> <p>Coût estimatif : US\$80 000 Sources de financement pressenties : Contributions volontaires Année 2015 : US\$40 000 Année 2016 : US\$40 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Au moins quatre représentants du TAG et du GCSC bénéficient d'une aide leur permettant de participer aux sessions du Conseil en 2015 et 2016.</li> </ul>	<p>Conseil</p>	<p>Financement reçu : US\$ 80 000 Financement à venir : Année 2015 US\$ ZÉRO Année 2016 US\$ ZÉRO</p> <p>Cette activité a subi le contrecoup de la dépréciation des fonds OIBT, toutefois, les États-Unis ont pourvu un nouveau financement au 51<sup>e</sup> CIBT, ce qui a permis d'apporter un concours limité au TAG et au GCSC pour le 52<sup>e</sup> CIBT.</p>
<p>27. Continuer de faire le nécessaire pour assurer la coopération et la concertation entre l'OIBT et le partenariat de collaboration sur les forêts (PCF) à l'appui du Forum des nations unies sur les forêts (FNUF) ainsi que d'autres organisations, institutions et initiatives internationales et régionales pertinentes. <i>[AIBT 2006, Article 15]</i></p>	<p>Maintenir une participation active de l'OIBT au PCF et au FNUF en y apportant des contributions et en participant de manière effective aux activités pertinentes, en œuvrant à des réunions du FNUF et du PCF et en prenant en charge une partie des coûts des travaux et activités pertinents selon un partage équitable des coûts avec les autres membres du PCF.</p> <p>Coût estimatif : US\$100 000 Sources de financement pressenties : Contributions volontaires Année 2015 : US\$50 000 Année 2016 : US\$50 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation de l'OIBT au FNUF-11 en 2015 et à un maximum de quatre réunions du PCF en 2015 et 2016</li> <li>• Contributions à un maximum de trois initiatives communes du PCF en 2015 et 2016</li> </ul>	<p>Conseil</p>	<p>Financement reçu : US\$ 50 000 Financement à venir : Année 2015 US\$ 25 000 Année 2016 US\$ 25 000</p> <p>Le Secrétariat a mené les activités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation à l'AHEG2 sur l'IAF et aux réunions connexes du PCF en janvier 2015;</li> <li>• Participation au 11e FNUF, aux réunions connexes du PCF et à sa manifestation collatérale en mai 2015.</li> <li>• Participation à l'AHEG1 sur le Plan stratégique et aux réunions du PCF en avril 2016; et</li> <li>• Participation à la retraite du PCF en juin 2016.</li> </ul> <p>Le Secrétariat sera présent aux réunions de l'AHEG2 et du PCF fin 2016 en mobilisant les ressources du budget administratif.</p> <p>Cette activité a subi le contrecoup de la dépréciation des fonds de l'OIBT et tous</p>

[Décision 8(XXX) du CIBT]				travaux complémentaires au titre de cette activité nécessiteront un nouveau financement. Une promesse de financement de cette activité a été émise par les États-Unis mais sa réalisation est suspendue à une décision définitive, elle-même subordonnée à la résolution du problème de la dépréciation des fonds.
28. Statuer sur les dossiers de demande de candidatures admissibles en 2015 et 2016 en fonction des recommandations de la Commission de sélection des bourses. [Décision CIBT 4(XXVII)]	L'objectif du Programme de bourses est de développer les ressources humaines et d'enrichir les savoir-faire professionnels dans les pays membres en matière de foresterie tropicale et dans les disciplines connexes, en vue de promouvoir la gestion durable des forêts tropicales, une exploitation et une valorisation efficaces du bois tropical et une meilleure information économique sur le commerce international de bois tropicaux. Les activités admissibles à ce titre sont les suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>• La participation à des formations de courte durée, à des stages en situation, des tournées d'étude, des conférences universitaires et visites d'étude et des conférences internationales et régionales ;</li> <li>• La rédaction de mémoires techniques (guides pratiques, monographies, etc.) leur publication et diffusion ; et</li> <li>• Des études de troisième cycle.</li> </ul> Coût estimatif : US\$800 000 Sources de financement pressenties : Contributions volontaires Année 2015 : US\$400 000 Année 2016 : US\$400 000	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 100-120 bourses attribuées en 2015 et 2016</li> <li>• Maintien du réseau d'anciens boursiers</li> </ul>	Conseil	Financement reçu : US\$ 589 427 Financement à venir : Année 2015 US\$ 100 000 Année 2016 US\$ 110 573  Le rapport d'étape du Programme OIBT de bourses d'étude [Document ITTC(LII)/12] sera présenté à la 52e session du CIBT au titre du point 18 de l'ordre du jour provisoire.  Cette activité a subi le contrecoup de la dépréciation des fonds de l'OIBT et aucune nouvelle attribution de bourses n'a été effectuée en 2016.  Une annonce de financement des Etats-Unis faite au 51 <sup>e</sup> CIBT a garanti que les obligations financières relevant des bourses déjà attribués seront honorées.  Toutes nouvelles attributions de bourses au titre de ce programme nécessiteront un nouveau financement.
29. Améliorer la capacité technique des pays membres, en particulier des pays en développement, à	Sur demande, apporter une assistance (en liaison avec la FAO et d'autres partenaires) aux pays membres en vue de renforcer leur recueil de statistiques et améliorer la préparation de leurs rapports.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Jusqu'à quatre ateliers de niveau national et/ou régional menés en 2015 et 2016</li> </ul>	CEM	Financement reçu : US\$ 25 000 Financement à venir : Année 2015 US\$ 25 000 Année 2016 US\$ 50 000  L'OIBT et la FAO ont conjointement organisé un atelier régional sur les statistiques forestières pour la région Caraïbes à Saint-

<p>répondre aux exigences de communication de statistiques et à produire les rapports y afférents. [AIBT de 2006, Article 28(5)]</p>	<p>Coût estimatif : US\$100 000 Sources de financement pressenties : Contributions volontaires Année 2015 : US\$50 000 Année 2016 : US\$50 000</p>			<p>Augustine (Trinité-et-Tobago) du 12 au 14 avril 2016. Le but de cet atelier était de renforcer la capacité de collecte, d'analyse et de rapports statistiques des pays de la région. Les participants venaient d'Antigua et de la Barbade, des Bahamas, de Barbados, de Bélize, de la Dominique, de Grenade, du Guyana, de Haïti, de Jamaïque, de Saint Kitts et Nevis, de Sainte-Lucie, de Saint-Vincent et des Grenadines, du Suriname et de Trinité-et-Tobago. L'OIBT et la FAO ont fait des présentations destinées à préciser les définitions, les classifications et d'autres aspects du Questionnaire commun sur le secteur forestier, et des groupes nationaux ont été constitués pour émettre des recommandations destinées à améliorer les statistiques des produits forestiers à l'échelon sous-régional. Le renforcement des liens entre principaux ministères dont ceux des forêts, des douanes et le Bureau national des statistiques a été défini comme besoin essentiel ; une coopération renforcée devrait permettre de mieux rendre compte et de mieux assimiler les besoins statistiques à l'échelon international.</p> <p>Des financements supplémentaires seront requis pour mettre en œuvre tous travaux supplémentaires au titre de cette activité.</p>
<p>30. Renforcement des capacités de promouvoir des techniques de transformation rentables du bois dans les pays producteurs de bois tropicaux. [AIBT 2006, Article premier (f), (i)]</p>	<p>Cette activité sera menée dans les pays producteurs membres en Afrique, dans l'Asie-Pacifique et en région Amérique latine et Caraïbes où la filière forêt-bois connaît des problèmes de défaut de rentabilité et souffre d'un manque de ressources humaines. Les entreprises forestières, les organismes professionnels de la filière, les établissements d'enseignement et de recherche en foresterie, ainsi que des représentants d'organismes publics compétents prendront part aux formations dispensées dans la filière.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'étendue des formations en entreprise qui doivent être dispensées permettra de traiter le renforcement des capacités dans les filières bois partageant les mêmes</li> </ul>	CFI	<p>Financement reçu : US\$ ZÉRO Financement à venir : Année 2015 US\$ 125 000 Année 2016 US\$ 125 000</p> <p>Cette activité est en attente de financement.</p>

	<p>Les travaux connexes ont commencé dans le cadre d'une activité similaire du PTB 2013-2014 qui avait été partiellement financée ; cette activité poursuivra et élargira les travaux déjà prévus en 2013-2014.</p> <p>Coût estimatif : US\$250 000 Sources de financement pressenties : Contributions volontaires Année 2015 : US\$125 000 Année 2016 : US\$125 000</p>	<p>problématiques, à savoir : stockage et chargement des grumes, séchage au four et chaudières, affûtage et préparation des lames de scie, aboutage, laminage, emballage, maîtrise des déchets, entretien et sécurité du travail</p>		
<p>31. Répondre aux besoins de la filière forêt-bois par des innovations, des technologies et savoir-faire mis au point grâce à des projets OIBT. [AIBT de 2006, Articles 1(f), (i), (p)]</p>	<p>Cette activité tirera parti des résultats d'une activité similaire menée dans le cadre du PTB 2013-2014, laquelle avait pour objet de renforcer le rayonnement de l'OIBT en exploitant plus judicieusement les informations obtenues par les projets antérieurs de l'OIBT. Suite aux avis exprimés par les acteurs lors d'un sondage, cette activité a été recentrée sur la facilitation de l'accès aux connaissances existantes sur les essences moins utilisées qui ont été obtenues dans le cadre de projets de l'OIBT.</p> <p>Une plateforme Internet dédiée et évolutive a été créée en 2013-2014 aux fins de diffuser les informations sylvicoles, techniques ayant trait à des essences tropicales ligneuses (LUS) ainsi qu'à leur marché auprès d'un public diversifié, offrant des informations sur 60 essences de l'Amérique tropicale.</p> <p>Coût estimatif : US\$240 000 Sources de financement pressenties : Contributions volontaires Année 2015 : US\$140 000 Année 2016 : US\$100 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Au moins 60 profils d'essences secondaires par région de production de l'OIBT</li> </ul>	CFI	<p>Financement reçu : US\$ ZÉRO Financement à venir : Année 2015 US\$ 140 000 Année 2016 US\$ 100 000</p> <p>Cette activité est en attente de financement.</p>
<p>32. Améliorer les dispositifs de vulgarisation forestière afin</p>	<p>Un séminaire international de cinq jours sera organisé en octobre 2015 dans un pays sélectionné en Amérique latine afin de discuter des services de vulgarisation forestière et des dispositifs connexes</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un séminaire international de cinq jours organisé afin de discuter des</li> </ul>	CRF	<p>Financement reçu : US\$ 100 000 Financement à venir : Année 2015 US\$ 200 000 Année 2016 US\$ ZÉRO</p>

<p>d'assurer la mise en œuvre de la gestion durable des forêts (GDF) et de contribuer à la conservation des écosystèmes forestiers tropicaux. [AIBT de 2006, Article 1(a), (c), (d), (i), (j), (m), (r)]</p>	<p>dans le but de contribuer à la mise en pratique sur le terrain de la gestion durable des forêts tropicales et des écosystèmes forestiers tropicaux.</p> <p>Ce séminaire ciblera les institutions et professionnels liés à la vulgarisation forestière. Au nombre des orateurs invités figureront des fonctionnaires, des conseillers techniques, des universitaires et des chercheurs des principaux pays forestiers et producteurs de bois.</p> <p>Les thèmes abordés seront les suivants : Tour d'horizon mondial des dispositifs et services de vulgarisation forestière ; défis et opportunités des services de vulgarisation forestière ; rôle des professionnels forestiers dans le développement de compétences en gestion forestière ; prise en compte de la conservation de la biodiversité dans les opérations forestières ; partage des responsabilités entre les professionnels forestiers et les clients ; dispositifs de certification des services de vulgarisation forestière ; dispositifs de gouvernance et d'assistance destinés à améliorer la qualité des services de vulgarisation forestière ; mécanismes de suivi et d'évaluation des services de vulgarisation forestière ; et Incitations financières en faveur de services de vulgarisation forestière de haute qualité.</p> <p>Coût estimatif : US\$300 000 Sources de financement pressenties : Contributions volontaires Année 2015 : US\$300 000</p>	<p>prestataires de services et dispositifs de vulgarisation forestière</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des partenariats et réseaux créés afin de partager les informations et connaissances entre institutions et experts.</li> </ul>		<p>Le Secrétariat de l'OIBT s'est entretenu de manière informelle avec le gouvernement du Mexique et d'autres pays d'Amérique latine en vue d'organiser un séminaire international de cinq jours à la fin de 2016 où sera abordée la question des services et des programmes de vulgarisation forestière, en attendant le financement intégral de cette activité.</p> <p>Cette activité a subi le contrecoup de la dépréciation des fonds OIBT et tous travaux complémentaires au titre de cette activité nécessitera de nouveaux financements.</p>
<p>33. Renforcer la coopération entre l'OIBT et l'Organisation mondiale des douanes (OMD), par la préparation</p>	<p>Cette activité permettra aux Douanes et autres organismes en charge des frontières chez les membres de l'OIBT ainsi que les membres de la OMD d'avoir accès à des documents de référence et à des outils de formation utilisés sur le terrain en vue d'assurer la surveillance du commerce du bois, y compris l'élaboration de Directives sur le bois à</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaboration de Directives sur le bois à l'usage des agents des douanes</li> <li>• Mise en œuvre pilote des Directives en Malaisie</li> </ul>	<p>CEM</p>	<p>Financement reçu : US\$ 222 208 Financement à venir : Année 2015 US\$ ZÉRO Année 2016 US\$ 2 292</p> <p>Cette activité est mise en œuvre par TRAFFIC en vertu d'un protocole d'accord conclu entre l'OIBT et TRAFFIC. Le plan de travail et le</p>

<p>de directives destinées aux agents de terrain des douanes pour la lutte contre le commerce illicite du bois [AIBT de 2006, Articles 1(d), (k), (n)]</p>	<p>l'usage des agents des douanes. Cette activité a été soumise et avalisée par le Groupe consultatif OIBT de la société civile.</p> <p>Coût estimatif : US\$259 600</p> <p>Sources de financement pressenties :</p> <p style="padding-left: 40px;">Contributions volontaires Année 2015 : US\$150 000 Année 2016 : US\$ 74 500 OMD (en nature) : US\$ 30 000 TRAFFIC : US\$ 5 100</p>			<p>budget soumis par TRAFFIC ont été examinés et approuvés en fonction des fonds effectivement engagés, qui ont été jugés suffisant pour accomplir cette activité. TRAFFIC a également tenu une réunion informelle avec le Conseil malaisien de l'industrie du bois (<i>Malaysian Timber Industry Board</i>, MTIB) qui doit être son partenaire principal dans la mise en œuvre du projet. Toutefois, le lancement officiel de cette activité a été retardée jusqu'à fin septembre 2015 en raison du déblocage tardif des fonds par l'un des bailleurs de fonds.</p> <p>Depuis lors, le Comité directeur a été constitué avec la participation du MTIB, de la direction des douanes et du Ministère des plantations industrielles et des produits de base ; des réunions d'information se sont tenues avec les offices des forêts, les directions des douanes et les acteurs de la filière bois du Sabah, du Sarawak et de Malaisie péninsulaire fin 2015 et début 2016 respectivement ; l'atelier national s'est tenu en mai 2016 pour promouvoir le projet et confirmer l'appui fourni par le gouvernement malaisien ; le projet de guide pratique est à présent presque achevé et examiné par un certain nombre d'organismes publics en Malaisie.</p> <p>La suspension du financement OIBT a eu une incidence sur le déroulement de cette activité qui est à présent presque achevée. On escompte que le financement de l'OIBT soit normalisé et réactivé de manière à ne pas mettre en péril la réalisation de ses objectifs et de ses résultats.</p>
	<p><b>D'autres sources (WCO, TI) : US\$ 35 100</b></p> <p><b>Total partiel 2015 : US\$1 255 000</b></p> <p><b>Total partiel 2016 : US\$ 839 500</b></p> <p><b>Total partiel biennal : US\$2 129 600</b></p>			

## ACTIVITÉS ORDINAIRES, ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES

Activité	Modalités d'exécution et coûts induits	Objectifs de l'activité	Organe compétent	Stade d'accomplissement
<p>34. Avec l'assistance du Panel d'experts chargé de l'évaluation technique des propositions de projets, évaluer les propositions de projets et d'avant-projets soumises par les pays membres. [AIBT 2006, Article 26] [Décisions CIBT 6(IX), 2(X), 7(XXI), 7(XXII)]</p>	<p>Panel d'experts chargé de l'évaluation technique des propositions de projet.</p> <p>Coût estimatif : US\$280 000</p> <p>Sources de financement pressenties : Dépenses opérationnelles essentielles</p> <p>Année 2015 : US\$140 000 Année 2016 : US\$140 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Deux réunions du Panel d'experts organisées en 2015 et 2016</li> </ul>	<p>Conseil et Comités</p>	<p>Financement reçu : US\$ 140 000 Financement à venir : Année 2015 US\$ ZÉRO Année 2016 US\$ ZÉRO</p> <p>Le cinquante-et-unième Panel d'experts s'est réuni à Yokohama (Japon) du 1er au 5 février 2016. Son rapport sera présenté à la session commune des Comités au titre du point 1 de l'ordre du jour [Document ITTC/EP-51].</p> <p>Le cinquante-deuxième Panel d'experts, programmé du 25 au 29 juillet 2016, a été annulé à cause de la dépréciation des fonds de l'OIBT à l'insuffisance des versements des quotes-parts de contribution 2016 au budget administratif en juin 2016.</p>
<p>35. Examiner le déroulement de l'exécution du programme de travail pour la période biennale 2015-2016. [AIBT 2006, Article 24] [Décisions CIBT 7(XXV), 2(XXXI), 9(XXXIV)]</p>	<p>Travaux de session ordinaires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Examen de l'avancement aux cinquante et unième et cinquante-deuxième sessions du Conseil en 2015 et 2016</li> </ul>	<p>Conseil</p>	<p>Le Conseil envisagera l'avancement de l'exécution du PTB 2015 – 2016 de l'OIBT au titre du point 13 de l'ordre du jour provisoire [Document ITTC(LII/7)].</p>
<p>36. Examiner le projet de Programme de travail pour la période biennale 2017-2018 [Décisions CIBT 7(XXV), 2(XXXI), 9(XXXIV)]</p>	<p>Travaux de session ordinaires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet de Programme de travail biennal de l'OIBT pour 2017-2018 examiné à la cinquante-deuxième session du Conseil en</li> </ul>	<p>Conseil</p>	<p>En accord avec la recommandation du GCNO, il est proposé de proroger le PTB 2015-16 à 2017 et de présenter un nouveau PTB 2018-19 au 53<sup>e</sup> CIBT en 2017 pour examen et adoption.</p>

<p>37. Statuer sur l'admissibilité des actions, projets et avant-projets approuvés pour financement à partir des comptes subsidiaires A et B du Fonds du Partenariat de Bali. [AIBT 2006, Article 21] [Décision 7(XXX) du CIBT]</p>	<p>Travaux de session ordinaires. Le Groupe de travail créé aux termes de la Décision 4(XXX) dispense ses avis au Conseil sur l'admissibilité des actions, avant-projets et projets à un financement par le Compte subsidiaire B.</p>	<p>2016.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Décisions prises aux cinquante et unième et cinquante-deuxième sessions du Conseil en 2015 et 2016</li> </ul>	<p>Conseil</p>	<p>Le Panel du Compte subsidiaire B du Compte du fonds de Partenariat de Bali se réunira au cours de la cinquante-deuxième session du Conseil convoquée à Yokohama (Japon).</p>
<p>38. Allouer des fonds qui, dans le Fonds du partenariat de Bali et/ou le Compte spécial, sont dépourvus d'affectation, pour financer l'exécution d'actions, projets et avant-projets approuvés et admissibles à ce mode de financement. [AIBT 2006, Article 21]. [Décision 7(XXX) du CIBT]</p>	<p>Travaux de session ordinaires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Décisions prises aux cinquante et unième et cinquante-deuxième sessions du Conseil en 2015 et 2016</li> </ul>	<p>Conseil</p>	<p>Le Conseil, lors de sa cinquante-deuxième session examinera les recommandations des comités et se prononcera sur les travaux de projet dont leur financement.</p>
<p>39. Allouer des fonds qui, dans le Fonds du partenariat de Bali et/ou le Compte spécial, sont dépourvus d'affectation, pour</p>	<p>Travaux de session ordinaires. Le Groupe de travail constitué aux termes de la Décision CIBT 4(XXX) dispense ses avis au Conseil sur l'attribution des fonds non préaffectés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fonds alloués lors des cinquante et unième et cinquante-deuxième sessions du Conseil en 2015 et 2016</li> </ul>	<p>Conseil</p>	<p>Le Panel du Compte subsidiaire B du compte du Fonds du Partenariat de Bali se réunira au cours de la cinquante-deuxième session du Conseil pour statuer sur l'attribution des fonds disponibles non préaffectés.</p>

<p>financer l'exécution d'actions, projets et avant-projets approuvés et admissibles à ce mode de financement. <i>[AIBT 2006, Article 21]</i> <i>[Décision 7(XXX) du CIBT]</i></p>				
<p>40. Examiner le déroulement de l'exécution, du suivi et de l'évaluation des avant-projets, projets et activités relevant du compte subsidiaire des programmes thématiques. <i>[Article 20(6) de l'AIBT de 2006]</i> <i>[Décision 9(XLIV), 10(XLIV) du CIBT]</i></p>	<p>Travaux de session ordinaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Progrès examinés aux cinquante et unième et cinquante-deuxième sessions du Conseil en 2015 et 2016</li> </ul>	<p>Conseil</p>	<p>Le rapport d'avancement sur la mise en œuvre des programmes thématiques sera présenté au Conseil en sa cinquante-deuxième session au titre du point 14 de son ordre du jour provisoire [Document ITTC(LII)/8].</p>
<p>41. Examiner les rapports du Groupe consultatif non officiel (GCNO). <i>[Décisions CIBT 3(XXII), 5(XXVI)]</i></p>	<p>Travaux de session ordinaires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapports de la vingt-neuvième et de la trentième réunions du GCNO examinés aux cinquante et unième et cinquante-deuxième sessions du Conseil en 2015 et 2016</li> </ul>	<p>Conseil</p>	<p>Le Conseil recevra le rapport du GCNO au titre du point 9 de son ordre du jour provisoire [Document ITTC(LII)/2].</p>
<p>42. Passer en revue les résultats pertinents</p>	<p>Travaux de session ordinaires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapports des Comités présentés</li> </ul>	<p>Conseil</p>	<p>Le Conseil examinera et approuvera les rapports des comités associés, au titre du point</p>

des travaux de projets et d'orientation des Comités. <i>[Articles 24 et 26 de l'AIBT de 2006]</i>		aux cinquante et unième et cinquante-deuxième sessions du Conseil en 2015 et 2016		21 de son ordre du jour provisoire, y compris les projets et travaux de politiques des Comités.
43. Approuver la sélection des projets pour évaluation a posteriori en respectant les procédures évoquées à la Décision 3(XXVIII) du CIBT). <i>[Décision CIBT 3(XXVIII)]</i>	Travaux de session ordinaires.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Projets sélectionnés pour évaluation a posteriori approuvés aux cinquante et unième et cinquante-deuxième sessions du Conseil en 2015 et 2016</li> </ul>	Conseil	Le Conseil examinera et adoptera les rapports des comités associés, au titre du point 21 de son ordre du jour provisoire, y compris les recommandations des projets retenus pour évaluation à postériori.
44. Envisager et, s'il y a lieu, prendre des mesures destinées à diffuser des informations sur les conclusions et résultats des projets. <i>[AIBT 2006, Article 26]</i>	Travaux de session ordinaires.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bilan de cette diffusion dressé aux cinquante et unième et cinquante-deuxième sessions du Conseil en 2015 et 2016</li> </ul>	Conseil	Des informations sur les conclusions et résultats des projets sont disponibles sur le site Web de l'OIBT (en particulier par la fonction de recherche de projets, l'AFT, le bulletin électronique <i>Tropical Forest News</i> , le canal YouTube de l'OIBT (qui en septembre 2016 contenait 31 vidéos de projets et activités), les matériaux de vulgarisation et le rapport annuel.
45. Examiner les rapports des évaluations à mi-parcours et évaluations a posteriori des projets en cours et achevés. <i>[Articles 24 et 26 de l'AIBT de 2006]</i>	Travaux de session ordinaires.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rapports examinés aux cinquante et unième et cinquante-deuxième sessions du Conseil en 2015 et 2016</li> </ul>	Comités conjoints	La session commune des comités a examiné le rapport d'évaluation à postériori d'un projet dans le domaine du reboisement et de la gestion forestière à la cinquantième session du Comité.

<p>46. Examiner les états financiers audités en externe des exercices 2014 et 2015 et recommander leur approbation au Conseil. [AIBT 2006, Article 26(3)]</p>	<p>Routine. Travaux de session ordinaires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapports des vérificateurs aux comptes indépendants publiés dans les Rapports annuels de l'OIBT en 2014 et 2015</li> </ul>	<p>CFA</p>	<p>Le rapport sur les états financiers vérifiés de manière indépendante des exercices financiers 2014 et 2015 sera présenté au Comité financier et administrative en sa 31ème session.</p> <p>Le CFA examinera les rapports des vérificateurs aux comptes indépendants pour 2014 et 2015 sachant que le rapport 2014 n'a pas été approuvé au 51ème CIBT à Kuala Lumpur (Malaisie).</p>
<p>47. Mettre à l'étude et produire des recommandations au Conseil concernant l'approbation des propositions de budget administratif biennal de l'organisation pour les exercices 2016 et 2017. [AIBT 2006, Article 26(3)]</p>	<p>Routine. Travaux de session ordinaires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Trentième rapport CFA présenté à la cinquante et unième session du Conseil en 2015</li> </ul>	<p>CFA</p>	<p>Le Comité financier et administratif a examiné le projet de budget administratif biennal des exercices 2016 et 2017 durant sa 30ème session réunie à Kuala Lumpur du 16 au 21 novembre 2015, et il a recommandé au Conseil son adoption, ce qui a été fait par l'adoption du rapport du CFA.</p>
<p>48. Examiner les actifs de l'Organisation en vue d'assurer une gestion prudente des actifs et de faire en sorte que l'Organisation dispose de réserves suffisantes pour mener à bien ses travaux. [AIBT 2006, Article 26(3)]</p>	<p>Routine. Travaux de session ordinaires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport des vérificateurs aux comptes indépendants pour les exercices 2014 et 2015 présentés aux cinquante et unième et cinquante-deuxième sessions du Conseil en 2015 et 2016</li> </ul>	<p>CFA</p>	<p>Le Comité financier et administratif dressera un bilan des actifs de l'Organisation lors de sa trente et unième session à Yokohama (Japon) dans le cadre de ses travaux ordinaires.</p>
<p>49. Examiner les implications</p>	<p>Routine. Travaux de session ordinaires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Décision sur le Programme de</li> </ul>	<p>CFA</p>	<p>Le Comité financier et administratif procédera à cet examen lors de sa trente et unième session</p>

<p>budgétaires du programme de travail de l'Organisation et les mesures qui peuvent être prises pour garantir les ressources nécessaires à son exécution, et produire des recommandations au Conseil à cet effet. [AIBT 2006, Article 26(3)]</p>		<p>travail biennal 2015-2016 de l'OIBT présenté à la cinquantième session du Conseil en 2014</p>		<p>à Yokohama (Japon) dans le cadre de ses travaux ordinaires. Prenant acte des dépréciations financières de l'OIBT et conformément à la recommandation du GCNO, le Conseil pourra proroger d'un an le PTB 2015-2016.</p>
<p>50. Effectuer une étude destinée à évaluer l'utilisation faite des différentes lignes directrices de l'OIBT relatives à la gestion durable des plantations, aux forêts de recru (dites « secondaires »), de la biodiversité et des forêts naturelles dans le monde tropical. [AIBT, 2006, Article 1(a), (d), (m), (r)]</p>	<p>Prendre les dispositions nécessaires pour mener une étude destinée à évaluer l'utilisation qui est faite des lignes directrices / directives de l'OIBT qui ont été élaborées en vue de traiter les problèmes de nature sociale, économique et environnementale connexes à la gestion durable des forêts dans le monde tropical.</p> <p>Une étude sera menée en vue de réunir des réponses de la part d'un éventail complet d'acteurs du monde forestier tropical, par le biais d'un prestataire professionnel de sondages en ligne, dans le but d'analyser le degré de sensibilisation aux lignes directrices de l'OIBT ainsi que leur utilisation et leurs incidences. Ces informations peuvent servir à rendre les lignes directrices plus utiles et accessibles à un nombre accru de professionnels de terrain tout en valorisant davantage ces ressources auprès du grand public.</p> <p>Coût estimatif : US\$ 50 000 Sources de financement pressenties : contributions volontaires Année 2015-2016 : US\$50 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un rapport sur l'utilisation des lignes directrices de l'OIBT disponible avant la cinquante-deuxième session du Conseil.</li> </ul>	<p>CRF</p>	<p>Financement reçu : US\$ 50 000 Financement à venir : Année 2015 US\$ ZÉRO Année 2016 US\$ ZÉRO</p> <p>L'enquête en ligne sur l'utilisation des lignes directrices OIBT sur la GDF a été menée à bien. L'enquête a sollicité l'opinion des participants sur la GDF dans le monde tropical et sur l'utilité des lignes directrices OIBT sur la GDF dans l'élaboration de la GDF et son application sous les Tropiques. Un total de 286 personnes se sont prêtées à cette enquête. Le rapport a été présenté à la 49e session du CRF et est aujourd'hui achevé.</p>

51. Étude sur la présence et la représentation régionale OIBT*	<p>Prendre des dispositions pour une étude sur les avantages et les inconvénients de bureaux régionaux par rapport aux délégués/responsables régionaux, avec notamment une analyse coûts-avantages destinée à éclairer les délibérations du Conseil en sa cinquante-et-unième session sur la présence et la représentation OIBT dans les régions.</p> <p>Coût estimatif : US\$25 000 Sources de financement pressenties : Contributions volontaires Année 2015–US\$ 25 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un rapport sur la présence et la représentation régionales de l'OIBT</li> </ul>	Conseil	<p>Financement reçu : US\$25 000,00 Financement à venir : Année 2015 US\$ ZÉRO Année 2016 US\$ ZÉRO</p> <p>Le Conseil a reçu le rapport du consultant lors de la 51e session du CIBT à Kuala Lumpur (Malaisie). En application de la Décision 2(L) du Conseil, le financement de cette activité a été rendu possible à partir du compte de Fonds de roulement. Cette activité est à présent achevée.</p>
	<p><b>Total partiel 2015 : US\$ 215 000</b> <b>Total partiel 2016 : US\$ 140 000</b> <b>Total partiel biennal : US\$ 355 000</b></p>			

\*Les activités 50 et 51 ont été ajoutées au PTB sur recommandation pour celle-là du CRF, pour celle-ci du CFA, à la fin de la 50<sup>e</sup> session et n'ont pas été inscrites sous des priorités stratégiques.

**TOTAL 2015 : US\$ 5 495 505**  
**TOTAL 2016 : US\$ 4 000 004**  
**TOTAL GÉNÉRAL PÉRIODE BIENNALE : US\$ 9 495 509**